

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a, SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONE 3

ADMINISTRATEUR: M. Main 7461
REDACTEUR: M. Main 7460UNE LEÇON DU
RECENSEMENT

Le recensement de la population canadienne, pour 1911, n'a pas donné les résultats qu'en attendaient nos gouvernants. Le ministre des finances, dans l'administration Laurier, ainsi que son collègue à l'Agriculture, M. Fisher, estimaient que nous serions huit millions; et nous ne serons pas, au dire des dernières dépêches, plus que sept millions et demi.

Une question surgit immédiatement: comment se fait-il qu'avec l'immigration à outrance pratiquée par le régime Laurier, et l'augmentation normale de la population indigène, nous ne soyons pas plus nombreux, aujourd'hui?

Depuis dix ans, au moins, des centaines de milliers d'immigrants européens sont venus au Canada. Nous avons payé des sommes considérables en primes aux courtiers en immigration, l'expression s'impose, puisque l'on fait une vaste entreprise commerciale, du peuplement de nos territoires par des étrangers, nous avons entretenu des agents officiels dans différents pays, des centaines de milliers d'Américains ont franchi la frontière et envahi les régions les plus riches et les plus fécondes de l'ouest canadien. Et cependant, en dix ans, malgré ce déversement énorme d'hommes, de femmes et d'enfants dans le pays, nous n'atteignons pas le nombre qu'avaient prévu MM. Fielding, Fisher et leurs statisticiens.

Au point de vue canadien-français, nous ne saurions le regretter. Car, si la population de langue anglaise du Canada s'accroît surtout grâce à l'apport de l'immigration, celle de langue française ne peut compter que sur le seul excédent de la natalité sur les décès, pour augmenter son importance numérique. Et moins l'immigration favorise les autres éléments, moins vite aussi la race canadienne-française perd-elle de terrain au point de vue proportionnel.

Mais, au point de vue de nos méthodes administratives, le dernier recensement ne démentirait-il pas que nous avons fait fausse route, quand il s'est agi de l'immigration chez nous?

Nous avons maintes fois protesté, et nous continuerons de le faire, contre certaines clauses de nos lois, à ce sujet, contre l'examen défectueux, parfois, des nouveaux venus au Canada, et contre le manque de précautions sérieuses destinées à empêcher les criminels et les gens moralement tarés, de devenir nos concitoyens. Il importerait maintenant aussi de rechercher si, dans les dix dernières années, nous n'avons pas laissé entrer au pays, et payé pour les amener ici, une foule de gens qui ont ensuite pris la route des Etats-Unis, estimant qu'il leur était plus aisé d'y pénétrer par les frontières canadiennes que d'y entrer par la vaste portique de New-York, où l'examen est plus difficile à subir qu'il n'importe quel autre endroit du territoire américain.

Car, à tout prendre, si l'on examine un tant soit peu les chiffres officiels de l'immigration, depuis 1901, il est aisé de voir qu'il y a eu du coulage ou de l'inexactitude quelque part.

Ainsi, au recensement de 1901, la population du Canada, d'après l'Annuaire du Canada, 1910, était de 5,371,315. Depuis 1901, jusqu'à la fin de 1910, il est entré au pays, d'après les statistiques officielles puisées dans les différents Annuaires du Canada, 1,453,390 étrangers. Voici, du reste, les chiffres officiels pour chaque année:

1901	49,149
1902	67,379
1903	138,364
1904	130,330
1905	146,266
1906	189,064
1907	124,667
1908	262,464
1909	146,908
1910 (au 31 mars)	208,794

Grand total 1,453,390

Si l'on ajoute à ce chiffre le nombre de 250,000, total approximatif des immigrants européens et américains venus au pays, du 1er avril au 1er juin 1911, nous pouvons dire justement que, depuis 1901, l'immigration nous a apporté 1,703,390 citoyens, et que la population du Canada ne s'est accrue, en dix ans, par ses propres forces, que de moins d'un demi million, soit, pour être précis, de 425,295.

Or, ceci donne à peine une augmentation de neuf pour cent, en dix ans, soit moins de un pour cent, par an. C'est de beaucoup inférieur aux chiffres normaux.

L'on peut donc déduire de tout ceci—si l'accroissement des familles canadiennes et le taux de la natalité et des décès ont suivi la ligne normale, que les statistiques du ministère de l'Intérieur sont exagérées, quant à l'immigration, ou que bon nombre de gens, importés ici à nos frais, se sont hâtés de laisser le pays pour aller grossir la foule américaine.

Nous ne nous en plaignons pas, au point de vue canadien-français. Et même au point de vue canadien, il ne faut pas s'attrister outre mesure de cette désertion d'immigrants qui n'eussent peut-être pas été de bons citoyens canadiens.

Mais au point de vue administratif, ces résultats témoignent d'un manque de précautions dans les méthodes, ou d'inexactitude dans les statistiques. Il n'y a pas à sortir de là. Et c'est pourquoi, dans l'avenir, il vaudra mieux ne pas encourager à prix d'argent l'immigration d'outre-mer, mais la choisir avec soin, et rendre les examens d'admission au pays de plus en plus sévères, les surveiller davantage, afin d'éviter les défauts manifestes de notre régime d'immigration actuel.

Georges PELLETIER.

Le 'Globe' répond
au 'Canada'

Il est assez naturel que l'accueil généralement sympathique fait au cabinet Borden, même par les journaux libéraux comme la Free Press d'Ottawa, exaspère le Canada.

L'exorgane ministériel désirait tant que M. Borden ignorât la province de Québec, afin d'assurer le succès de sa campagne de préjugés, qu'il n'est pas encore revenu de sa cruelle déception.

Au risque d'accroître sa peine, nous allons mettre sous les yeux du public l'opinion de son copain, le Globe.

En dépêche d'Ottawa, le Globe dit que le ministère le plus considérable a été donné à M. Monk, que le ministère des Postes avec son immense patronage a été donné à M. Pelletier et que M. Nantel a obtenu le Revenu de l'Intérieur.

Le principal commentaire que l'on entend ici, (Ottawa), ajoute le correspondant du Globe, c'est que les Nationalistes ont gagné facilement la première manche quant à l'influence et au prestige dans la nouvelle administration.

Et dans ses commentaires sur le nouveau gouvernement, le Globe dit au premier Toronto:

"Il ne peut y avoir de doute que M. Monk sera dans le cabinet, l'organe de M. Bourassa. La loi navale sera rappelée ou ajournée, et le Canada ne construira aucuns vaisseaux pour la défense navale, jusqu'à ce que la question ait été soumise au peuple sous forme de plébiscite. Le parti libéral avait fait passer la loi navale et s'il était resté au pouvoir, il aurait construit dans ce pays, les vaisseaux dont la construction était autorisée par la loi. Nous osons dire que l'alliance de M. Borden avec les nationalistes l'amènera à éluder cette question, et qu'il n'y aura ni construction de marine ni contribution à la marine de l'empire."

Voilà pour l'ensemble de la situation.

Quant à certaines unités dont se compose le cabinet, nous n'avons pas changé d'opinion sur leur compte, mais nous ne nous croyons pas obligés de les condamner avant qu'elles aient eu l'occasion de se commettre. Jusqu'à présent le nouveau cabinet n'a fait que prêter serment et décidé que le choix de ces membres devra être ratifié par le peuple. Il se propose aussi, paraît-il, de payer les arrérages dus aux employés civils. Si le Canada trouve quelque chose de condamnable en cela, qu'il nous le montre. Pour notre part, nous n'y voyons rien de reprehensible.

JEAN DUBOIS.

GAZETTE RIMÉE.

La Princesse de Tripoli

"On a bombardé Tripoli."
(Les journaux)

Ainsi donc, malgré les paroles, Et les vœux de millions de gens, Les discours, sous tant de cou-

De politiciens indulgents Pour éviter que l'on se batte, Voilà qu'en un tout petit coin De la terre, une guerre éclate, Tout là-bas, là-bas tout au loin, Au pays où le jour se lève, Où les maisons sont des blan-

Où l'existence n'est qu'un rêve Semé de rayons et de fleurs... On se bat, on fait des ruines Des châteaux, des forts, des pa-

Et l'on transperce des poitrines De coups de feux et de boulets... Je sens mon cœur de pacifique, (Moi qui m'en vais toujours blaguant), Je sens mon cœur qui devient

Et qui se serre, en y songeant... Et il me vient à la mémoire, Un conte d'amour très joli, Un conte sur — (c'est de l'his-

La Princesse de Tripoli. C'était à l'époque lointaine Des châteaux-forts moyenâgeux, Il régnait en Tripolitaine, Une princesse aux plus beaux

Elle était humble, douce et bonne, Et quand un pauvre l'invitait, Avec des gestes de madone, Tendrement, elle se penchait...

Or, un soir, la petite reine, Triste et rêveuse, à son balcon, Entendit une cantilène Dont le refrain disait son nom...

C'était une chanson de France, Et que, pour elle, un troubadour, Un doux poète de Provence, Avait brodé de mots d'amour...

Depuis lors, la bonne Princesse, Dans son petit cœur ingénu, Sentit naître tant de tendresse Pour le cher poète inconnu,

Qu'elle en devint toute morose, Même, jusqu'à pleurer par-foi... Et s'ennuyer de toute chose... Cela durait depuis des mois...

Or, sur la grande mer houleuse, Parmi la bourrasque et le vent, Voguait, vers la belle amourouse, Le doux poète au cœur fervent...

Se sentant mourir, le jeune homme, Déprimé, malade, affaibli, Voulait voir celle qu'on sur-

"La Princesse de Tripoli..." Sur le pont de la goélette Le moribond, l'air suppliant, Comme pour une humble requête, Rive ses yeux sur l'Orient...

S'il allait mourir avant l'heure, En pleine mer, à mi-chemin... Le bon Dieu voulait-il qu'il meure, Sans serrer sa petite main!...

Les voiles sont toutes tendues, Comme pour un suprême effort Vers les rives tant attendues!... Et soudain... un cri... c'est le port!

Lorsqu'elle apprit cette visite, La petite Princesse mit Sa belle robe, vite, vite, Pour se rendre près de l'ami...

Elle choisit, dans sa cassette, Les perles et les diamants... Et répandit sur sa toilette, Les arômes les plus troublants...

Puis, dans une barque légère Parmi les harpes, chuchotant Comme un murmure de prière, Elle s'en fut vers le mourant.

Quand elle vit le pauvre hère, Décharré, le visage creux, Sans flamme, sous la paupière, Dans le regard déjà vitreux,

Mais... se mettant à deux genoux, Dans une attitude dévote, Elle lui dit des mots très doux:

"Qu'il avait rempli sa pensée, Et chaque jour et chaque nuit, Et qu'elle était son épouse, Son bien, sa chose, son appui..."

A ces mots, sur la joue éteinte, Une larme vint à glisser Et la bonne petite sainte But cette larme d'un baiser...

Puis, soutenant la pauvre tête Dans ses deux bras, pour l'en-

Dormir, Doucement, berça le poète Jusqu'à son tout dernier soupir.

On ajoute, que la Princesse, Voyant sa natte aux doigts du

Sans hésiter, coupa sa tresse, Et lui laissa ses cheveux d'or.

Notre page féminine

A toutes les lectrices du Devoir, nous conseillons aujourd'hui de lire attentivement la page que nous publions à leur intention.

Nous accueillerons avec plaisir, pour les transmettre à notre excellente collaboratrice, les suggestions qu'elles voudraient nous faire à propos de leur page.

Et nous leur promettons que notre collaboratrice en tiendra compte dans la mesure du possible.

Le ministère
de la marine

Le Canada dit à l'adresse du Devoir:

"Il est satisfait que l'on ait confié à un homme du Nouveau-Brunswick, qui n'a aucun intérêt dans la route de St-Laurent, et qui est intéressé au contraire à détourner autant de trafic que possible de Québec et Montréal pour le diriger sur St-Jean, le ministère de la Marine, auquel on avait, pour laisser nos immenses intérêts maritimes sous la direction d'un Canadien-français, transféré les travaux des ports et des voies de navigation."

Et pourquoi pas? Le Canada oublie donc que sous M. Laurier les Canadiens-français n'eurent longtemps que les Travaux Publics et le Revenu de l'Intérieur. Nous avons maintenant les Travaux Publics, les Postes et le Revenu de l'Intérieur sous la direction de Canadiens-français, avec en plus la Justice que le Globe, de St-Jean, journal libéral, dit être le ministère le plus important de l'administration.

Quant au ministère de la Marine nous le croyons entre bonnes mains. Bien que déjà vieux dans la politique, M. Hazen jouit d'une réputation sans tache, et il a toutes les allures d'un homme de caractère. C'est ce qu'il faut pour le moment au ministère de la Marine. Si M. Hazen réussit à l'épurer complètement, il aura rendu un grand service au pays.

M. Hazen ne peut pas travailler au détriment de la route du St-Laurent, la seule avantagieuse durant l'été. Qu'il s'efforce d'amener le commerce à St-Jean ou à Halifax en hiver, nous n'y avons aucune objection. Halifax et St-Jean sont des ports canadiens et au Devoir nous préférons le développement des ports canadiens au développement des ports américains.

J. D.

La Tuberculose

CONFERENCE DE M. LE DR. J. GAUVREAU

M. le Dr. J. Gauvreau, régistrateur du collège des Médecins et Chirurgiens de la province, médecin au dispensaire de l'Enfant-Jésus, vient de publier la conférence sur la Tuberculose qu'il a faite, la dernière fois, dans le sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste, le soir du 27 juin dernier, quelques minutes avant l'incendie qui détruisit ce temple. Dans quelques jours, cette plaquette de trente pages sera en vente au prix de 10 sous chez tous les libraires.

C'est aux mères canadiennes-françaises que M. Gauvreau dédie son travail. Avec lui, c'est aux mères canadiennes-françaises que nous disons: Prenez et lisez. Sous une forme claire, débarrassée de toute technologie médicale, avec la délicatesse qu'exigent certains points, dans une rédaction énergique que ni ne laisse subsister aucun équivoque, l'auteur dit ce qu'est la tuberculose et le devoir qui incombe à tout le monde de se protéger et de protéger les autres contre la terrible maladie.

Le Dr. Gauvreau fait remarquer avec beaucoup de raison, que pour connaître toutes les victimes de la tuberculose, il faut compter non seulement les poitrinaires, mais encore à peu près tous ceux qui, ne toussant pas, sont bossus, boiteux, porteurs de glandes au cou, de végétations dans la gorge, de tumeurs au ventre ou ailleurs, etc., etc.

On ne saurait trop y insister: la tuberculose est une maladie guérissable, à condition qu'on ne lui permette pas d'étendre ses ravages. Le traitement est simple puisqu'il ne demande pas de médicaments: il ne faut que du repos, de la suralimentation, de l'air pur. Cela peut s'obtenir chez soi. Il est toujours facile de laisser une fenêtre ouverte, même en hiver, et la mode n'est plus aux doubles rideaux et aux portières épaisses masquant les fenêtres.

Fred. PELLETIER.

Notre page féminine

A toutes les lectrices du Devoir, nous conseillons aujourd'hui de lire attentivement la page que nous publions à leur intention.

Nous accueillerons avec plaisir, pour les transmettre à notre excellente collaboratrice, les suggestions qu'elles voudraient nous faire à propos de leur page.

Et nous leur promettons que notre collaboratrice en tiendra compte dans la mesure du possible.

Un sénateur
manitobain

La Gazette dit ce matin dans une de ses dépêches d'Ottawa: "Il y a un fauteuil de sénateur vacant, dans le Manitoba, depuis la mort du sénateur Chevier, et il pourrait échoir à M. Haggart, quoique cette nomination semble appartenir aux Manitobains de langue française et que l'hon. M. A. Larivière, autrefois député de Provencher, la désire."

M. Haggart, dont parle cette dépêche, est un avocat conservateur de Winnipeg, élu récemment pour la seconde fois député de cette ville et prêt à abandonner son mandat afin de faire place à M. Rogers, le nouveau ministre de l'Intérieur, qui n'a pas encore de siège à la Chambre des Communes.

M. Haggart est libre de démissionner; et M. Rogers est libre de prendre sa place. Mais il ne faudrait pas que ce changement se fit aux dépens de la population française du Manitoba, et qu'elle perdît, en cette occasion, le seul représentant qu'elle a à la Chambre Haute. Ce ne serait pas juste. La minorité manitobaine n'a rien à sacrifier pour permettre à M. Rogers d'entrer au parlement fédéral, et à M. Haggart d'entrer au sénat.

Nous espérons que le nouveau ministère ne fera pas l'erreur que certains de nos, au Manitoba, ont commise en n'élevant pas à la Chambre des Communes M. Bleau, le seul Canadien-français qui se portait candidat dans cette province.

Sur le Pont
d'Avignon....

Le "Singe"—né le "Canada", — croit bien que nous n'avons rien inventé, sinon le genre gavoche.

Les gavoches ont tout de même parfois plus d'esprit que les carottes.

Le "Singe" ne nous a pas encore dit pourquoi M. Laurier a amené Sam Hughes à Londres, l'été dernier, aux frais du pays.

Le "Devoir" n'a pas exprimé "son entière satisfaction de la composition du ministère Borden", comme l'écrit le "Singe".

Le "Devoir" n'a fait que constater que M. Borden a rendu justice à Québec.

Le "Singe" nous parle-donc de Sir Henry Joly de Lotbinière, un Suisse protestant, qui représentant les Canadiens-français dans le premier cabinet Laurier.

Quels étaient "les quatre membres canadiens-français du cabinet Laurier", Messieurs du "Singe"?

M. Laurier, M. Lemieux, M. Bédard et puis l'autre? Est-ce M. Bureau qui ne pouvait assister aux séances du ministère et restait à la porte pour attendre qu'on voulait bien lui donner les nouvelles, une fois la séance finie?

Le "Singe", étourdi comme tous les singes, se trompe parfois aussi, comme eux.

Ainsi, quand il parle du Dr. Reit, comme "l'un des plus farouches mangeurs de Canadiens-Français", le "Singe" le confond avec le Dr. Edwards, qui n'est pas ministre et n'a rien à faire dans le ministère.

Le "Devoir" n'a pas fait de compromis, ni "honorable", ni déshonorant. Et si le cabinet Borden méconnaît les droits des minorités le "Singe" verra que nous réclamons avec d'autant plus de force que rien ne nous lie au gouvernement, tandis que, lui, il attend toujours sa botte de carottes avant de marcher.

Le "Singe" ne peut supposer que nous donnions justice à M. Borden sans crier que nous sommes à la crèche.

Ne craignez rien, M. le ouistiti, nous ne prendrons pas votre place ni ceux des autres. Pas de crèche pour nous. Nous savons nous tenir debout.

Un mot au gorille qui s'agit Juvenal, au "Singe".

M. Laurier savait "comment le colonel Hughes a parlé de notre église et de notre religion, et qu'il n'a pas empêché de l'amener à Londres. Qu'en pensez-vous?"

Le "Canada" ne devient pas journal du soir. C'est le "Singe" qui nous l'apprend. Et le "Singe" en sait quelque chose, puisqu'il s'est glissé dans la vieille peau du "Canada".

S'il y a quelque chose au "Devoir" dont le "Canada" ait envie, qu'il ne se gêne pas; il n'a qu'à le prendre.

Ces ex-ministériels, ils s'imaginent encore que tout leur appartient et qu'ils n'ont qu'à le prendre! Une vilaine habitude de crèche, voyez-vous.

La "Presse" écrit candidement en parlant de nous: "Nous ne pouvons toujours pas les appeler nos concitoyens".

Elle a raison. Nous ne sommes pas des "Presses".

L'Empress est signalé

LE GOUVERNEUR-GENERAL SERA A QUEBEC CE SOIR.

(Spécial au "Devoir")

Québec, 12. L'Empress of Ireland sur lequel S. A. R. le duc de Connaught a pris passage, a été signalé à la Pointe au Père, ce matin à 8 heures 45. Il sera ici ce soir entre 6 et 7 heures.

LES GRANDS ARMEMENTS

"Les nations doivent-elles continuer de s'armer énormément pour les guerres futures, et la guerre n'est-elle pas un reste de barbarie en voie de disparaître de l'univers?"

Telle est la question grave que se posent actuellement les philosophes, les sociologues, les hommes politiques et les écrivains de tous les pays.

Les uns favorisent le pacifisme à outrance, le désarmement général, la mise au rancart des armées et des flottes, le nivellement des forteresses et l'abolition des frontières internationales. Et, parmi ces gens, l'on trouve, ou des illuminés qui parlent de la paix universelle, de l'abolition générale des nations, ou des agitateurs qui tentent de soulever le peuple contre le militarisme à outrance, contre l'ordre établi dans les pays, grâce à l'armée, nécessaire en maintes circonstances. Ces deux catégories de gens semblent partir du même point, mais, en réalité, les uns ont vraiment un mobile louable, l'amour de la paix, tandis que les autres s'emploient à soulever les pires préjugés contre tout ce qu'il y a de militaire dans l'univers. Ils veulent, eux, "le chambardement général."

Il existe, par ailleurs, toute une classe d'hommes d'Etat, de sociologues et de savants qui glorifient la guerre, en font une divinité à laquelle ils tressent des couronnes, et qui, de plein gré ou par ignorance, poussent, au simple bénéfice des constructeurs de navires ou des fondeurs de canons, les peuples dans des armements insensés et sous le poids desquels fléchissent et s'écrasent déjà des nations, riches et prospères.

Un écrivain anglais, M. Norman Angell, publiait, l'an dernier, un volume qui a fait beaucoup de bruit dans les cercles diplomatiques européens, et où il examine sous ses différents aspects la question des armements et du désarmement. Il l'a surtout fait au point de vue anglo-allemand, mais comme le constate récemment M. J. Bourdeau, dans le Journal des Débats, ce livre s'applique aussi aux différends franco-allemands, et partant, à toute la question des armements en Europe.

Comme le Canada fait partie de l'Empire anglais, ce livre est pour nous d'un intérêt actuel. Et il convient de résumer la thèse neuve et intéressante de M. Angell. Comme l'explique à sa suite M. Bourdeau, "chaque nation arme pour sa défense. Elle suppose que d'autres nations ont intérêt à l'attaquer. Jamais les Etats civilisés n'ont disposé d'armées et de marines si formidables, n'ont consacré à leur entretien, à leur accroissement des budgets si ruineux. Il faudra bien qu'un jour cette concurrence s'arrête, soit par un désarmement simultané, soit après un conflit qui réduira l'adversaire à une infériorité marquée."

Cette conception d'Etats respectés et prospères parce qu'ils ont des moyens de défense prodigieux et presque insurpassables, est fautive, au dire de M. Angell, puisqu'elle a pour principe que "la force prime le droit", selon la théorie bismarckienne, et que les nations ne sont riches que si elles sont puissantes. Elle origine aussi "d'un impérialisme de proie d'une volonté de puissance, de domination et d'extension coloniale" dont l'Allemagne, entr'autres nations, nous donne des exemples quotidiens. Et c'est chez elle que M. Angell a trouvé un conseiller d'empire, tellement imbu de pangermanisme, qu'il prophétise l'absorption de l'Autriche-Hongrie, des Balkans, de la Turquie, d'une part, et de l'autre, de la Belgique et du Nord de la France, dans le grand-tout allemand.

L'auteur anglais affirme que cette thèse de la force brutale domine le monde, si elle fut vraie dans le passé, ne l'est plus aujourd'hui et ne le sera plus jamais.

Autrefois, d'après les anciens historiens, Rome, par exemple, après une conquête, partageait les provinces vaincues entre les soldats conquérants, prélevait de formidables impôts qu'elle versait dans ses coffres, et dépeuplait la nation défaits de toutes ses richesses. L'univers était alors constitué comme d'un certain nombre de compartiments étanches; et la guerre pouvait en anéantir un sans que les autres en ressentissent le moindre inconvénient. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui; et, comme l'écrit M. Bourdeau, "permanente au début, la guerre est devenue une concurrence rare et singulière, dont les résultats sont incomplets, peu décisifs et chèrement achetés."

Et, qui plus est, la facilité, la rapidité des communications modernes

ont créé un enchevêtrement bien plus délicat, bien plus étroit et compliqué du système de crédit et de banque et rendu les problèmes de la politique internationale contemporaine profondément différents de ceux d'autrefois, bien que les principes et les traditions du passé survivent."

Les grandes capitales du monde, — ainsi Londres, New-York, Paris, Berlin, Vienne, — dépendent plus les unes des autres et sont maintenant plus intimement liées ensemble qu'elles ne le sont à d'autres villes construites dans le pays même où ces capitales existent. Et voilà comment il se fait, par exemple, que parce que Paris et Berlin n'ont pas voulu la guerre, nuisible aux intérêts financiers des deux pays, l'Allemagne et la France n'ont pas osé se lancer, il y a quelques semaines, l'ultimatum final.

M. Angell affirme que la puissance politique et militaire n'exerce aujourd'hui aucune influence réelle sur le commerce, et cite au soutien de sa thèse la Suisse, la Suisse, la Hollande, la Belgique, le Danemark, relativement plus prospères, quoique faiblement armés, que l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui, "eût-elle cinquante dreadnoughts, ne vendrait pas un canif ni un rasoir de plus."

Et M. Bourdeau, commentant M. Angell, rappelle que "la rente des petits Etats atteint un taux plus élevé que celle des grands empires."

Aussi bien, l'agressivité, l'orgueil, l'ambition, la vengeance, elles sont encore, au dire de l'auteur anglais, des mobiles humains, individuels ou collectifs, ne le sont plus au même degré que jadis. Et la lutte de l'homme contre la nature, pour lui ravir ses secrets est tout aussi grande, héroïque et créatrice de courage et d'énergie volontaire, que l'est la guerre entre les nations. Au surplus, M. Angell constate que les nations les plus belliqueuses, présentement, — ainsi, le Maroc, St-Domingue, le Nicaragua, le Venezuela, — ne sont pas celles qui marchent à la tête de la civilisation, et que l'Espagne, depuis sa défaite des Philippines et la perte de Cuba, a vu ses titres de rente monter au double de leur valeur, sur les marchés de la finance.

Ainsi donc, le progrès, sans abolir totalement la guerre, en a profondément modifié le caractère, et tel point que le prétendu droit d'imposer des croyances religieuses différentes au vaincu n'existe plus, et que, — vu les relations financières des pays entre eux, et la répercussion, dans tout le régime européen, d'une baisse survenue à la Bourse de Londres ou de Paris, — "même l'imposition d'une indemnité de guerre deviendrait aujourd'hui une opération difficile, d'un douteux profit, balancé par des pertes." Ceci ne prouve-t-il pas que la civilisation a diminué l'importance de la force physique dans les affaires humaines et que la force n'est plus aujourd'hui aussi puissante qu'elle le fut naguère?

Au reste, les luttes de classes, dans un même pays, puis le fait que le capital et le travail deviennent cosmopolites, et la rapidité la fréquence, la facilité avec lesquelles divers groupes d'hommes ethniquement et nationalement différents, échanget leurs idées leurs théories, et même leurs capitaux, tout ceci, comme le constate, à la suite de M. Angell, M. Bourdeau, font que les Etats modernes perdent de leur homogénéité, et que si les frontières existent encore, on ne regarde plus la force brutale comme seule

LE MONDE POLITIQUE

LES ELECTIONS PARTIELLES POUR LA REELECTION DES MINISTRES DU GOUVERNEMENT BORDEN AURONT LIEU LE 1er NOVEMBRE; LA NOMINATION EST FIXEE AU 25 OCTOBRE. — DES MESURES SERONT PRISES POUR PAYER LES FONCTIONNAIRES DES ELECTIONS GENERALES A LA LEGISLATURE D'ONTARIO AURONT LIEU AU COMMENCEMENT DE DECEMBRE. — NOUVELLES DIVERSES.

LES ELECTIONS PARTIELLES

Ottawa, 12. — Les bruits viennent d'être émis pour les élections partielles dans les comtés représentés par les membres du gouvernement Borden qui ont été élus le 21 septembre et qui ont accepté des portefeuilles. Ce sont MM. Borden, Monk, Doherty, Pelletier, Nantel, Foster, Reid, Crothers, Roche et Hughes. La nomination aura lieu le 25 octobre et le scrutin le 1er novembre, s'il y a contestation. Cette décision a été prise à la réunion du cabinet qui a eu lieu hier, et l'arrêté ministériel a été transmis aujourd'hui au greffier de la couronne en chancellerie.

Il n'y a encore rien de décidé au sujet des sièges qui seront attribués à MM. Hazen, Cochrane, White et Rogers. Il est probable que M. Hazen se présentera dans la ville et le comté de Saint-Jean et que M. Daniel sera nommé sénateur. Il est aussi à peu près décidé que l'hon. M. Rogers sera candidat dans un comté du Manitoba et qu'il n'ira pas dans la Saskatchewan. On dit que le siège de Winnipeg lui a été offert par M. Alex. Haggart. Il y a un siège vacant pour le Manitoba au sénat, depuis la mort du sénateur Chevrier, et il pourrait être donné à M. Haggart bien qu'il soit considéré comme appartenant à un sénateur de langue française et qu'il soit réclamé par l'hon. M. A. Larivière.

LES FONCTIONNAIRES SERONT PAYES

Ottawa, 12. — On annonce une bonne nouvelle pour les fonctionnaires du service civil. Comme les subsides n'ont pas été votés à la dernière session, le paiement des fonctionnaires a été retardé. Les employés de ces départements sont dans la gêne depuis des semaines, certains d'entre eux ayant été forcés de se procurer de l'argent à des taux élevés. On annonce aujourd'hui qu'à la prochaine réunion du cabinet, lundi prochain, les ministres s'occuperont de prélever l'argent nécessaire au paiement des fonctionnaires.

Le nouveau bureau du trésor a été nommé et il a tenu une réunion consultative hier après-midi. Il ne pourra agir avant la semaine prochaine, parce que la nomination doit être d'abord sanctionnée par le Gouvernement. Le bureau se compose des ministres des finances, du commerce, des travaux publics, de la justice, de l'intérieur et des chemins de fer.

M. ROGERS DANS WINNIPEG

Winnipeg, 12. — La "Telegram" au nonchalant hier après-midi, que M. Alex. Haggart, M.P., avait démissionné pour permettre à l'hon. M. Rogers de se porter candidat dans Winnipeg. On a aussi offert au nouveau ministre les hon. Charles Whittall et le nommé officier rapporteur pour l'élection partielle de Winnipeg.

LA SUCCESSION DU SENATEUR CHEVRIER

Winnipeg, 12. — Les amis de M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface à la législature du Manitoba, se proposent de faire élire M. Bernier pour lui faire donner le siège de sénateur devenu vacant par la mort de M. Chevrier.

M. Jos. Bernier est le fils de feu le sénateur Bernier, qui a représenté les Canadiens-Français du Manitoba au Sénat pendant de longues années.

LE CABINET DU MANITOBA

Winnipeg, 12. — Le nouveau ministre provincial, nommé à la suite de la promotion de l'hon. M. Rogers au ministère fédéral, a été assermenté hier. M. Roblin, premier ministre, renonce à ses fonctions de ministre de l'Agriculture pour devenir secrétaire provincial. M. Colin H. Campbell démissionne comme procureur général pour accepter le portefeuille des travaux publics.

LA VIE DE L'A.C.J.C.

Aux étudiants du Laval — L'Union régionale

Voici revenu le temps de se mettre au travail, de reprendre les études interrompues et de donner aux cercles de l'A. C. J. C. tout l'appui dont ils ont besoin. Je ne doute pas que les vaillants camarades qui ont manifesté par le passé une si indomptable ardeur, ne soient prêts pour la besogne qui les attend. Ils ont donné des espérances qu'ils ne se permettraient pas de ne pas réaliser.

C'est donc le temps de répéter le mot: Excelsior. Il ne suffit pas de faire aussi bien que par le passé; il faut viser à faire, je ne dirai pas mieux, car on pourrait difficilement s'attendre à une plus grande mesure de dévouement et de bonne volonté, mais à faire plus et à faire partager à d'autres le mérite et le plaisir de travailler au succès de l'A. C. J. C.

Ici, à l'Université, nombreux sont ceux qui l'ont remarqué avec chagrin, le Cercle Laval ne rencontre pas l'appui auquel il a le droit de prétendre. Combien de jeunes étudiants sérieux, intelligents, animés de nobles pensées, comme on l'est toujours à cette époque de la vie, se désintéressent de ses travaux! Espérons que cette année les étudiants de Laval tiendront à honneur d'apporter à leur Cercle un concours plus actif que par le passé.

Le comité de direction entend d'ailleurs faire sa part pour rendre la fréquentation du Cercle aussi agréable que possible aux étudiants. Le programme de l'année a été préparé et soumis aux étudiants. Les séances reprendront prochainement avec une discussion sur une question constitutionnelle des plus intéressantes. Le Cercle projette aussi d'inviter tout prochainement une personnalité très en vue dans le monde politique, à donner une conférence publique. Aux étudiants de se

L'hon. James Howden démissionne comme secrétaire provincial pour devenir procureur général. L'hon. George R. Caldwell, ministre de l'éducation, et l'hon. Hugh Armstrong, trésorier provincial, gardent leurs portefeuilles actuels. George Lawrence devient ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, à la place du premier ministre.

PROCEUR GENERAL DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 12. — L'hon. O. F. Daniels, d'Annapolis, a été nommé procureur général de la Nouvelle-Ecosse, succédant à l'hon. A. K. McLean; il a été assermenté hier. M. Daniels est né en 1869 et il a reçu son éducation à l'Université Acadia où il a pris ses degrés en droit. Il fut élu pour la première fois en 1906. On croit qu'il sera réélu par acclamation à Annapolis.

LES ELECTIONS PROVINCIALES D'ONTARIO

Toronto, 12. — Sir J. P. Whitney a annoncé hier, une nouvelle qui était attendue depuis longtemps. Il a déclaré que la législature serait dissoute bientôt et que les élections générales auront lieu dans la première ou la deuxième semaine de décembre. La première raison donnée par Sir James, c'est que les dépenses occasionnées par les élections partielles pour remplir les sièges vacants, s'élèveront à \$15,000 et que ces dépenses devront être renouvellées en moins d'un an si la législature n'est pas dissoute maintenant.

Le premier ministre a fait la déclaration suivante: "Nous avons décidé de dissoudre la chambre dans un avenir rapproché, et je donne cet avis afin qu'on ne dise pas que nous désirons absolument sans argent après le 1er septembre. Les employés de ces départements sont dans la gêne depuis des semaines, certains d'entre eux ayant été forcés de se procurer de l'argent à des taux élevés. On annonce aujourd'hui qu'à la prochaine réunion du cabinet, lundi prochain, les ministres s'occuperont de prélever l'argent nécessaire au paiement des fonctionnaires."

Le nouveau bureau du trésor a été nommé et il a tenu une réunion consultative hier après-midi. Il ne pourra agir avant la semaine prochaine, parce que la nomination doit être d'abord sanctionnée par le Gouvernement. Le bureau se compose des ministres des finances, du commerce, des travaux publics, de la justice, de l'intérieur et des chemins de fer.

M. ROGERS DANS WINNIPEG

Winnipeg, 12. — La "Telegram" au nonchalant hier après-midi, que M. Alex. Haggart, M.P., avait démissionné pour permettre à l'hon. M. Rogers de se porter candidat dans Winnipeg. On a aussi offert au nouveau ministre les hon. Charles Whittall et le nommé officier rapporteur pour l'élection partielle de Winnipeg.

LA SUCCESSION DU SENATEUR CHEVRIER

Winnipeg, 12. — Les amis de M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface à la législature du Manitoba, se proposent de faire élire M. Bernier pour lui faire donner le siège de sénateur devenu vacant par la mort de M. Chevrier.

M. Jos. Bernier est le fils de feu le sénateur Bernier, qui a représenté les Canadiens-Français du Manitoba au Sénat pendant de longues années.

LE CABINET DU MANITOBA

Winnipeg, 12. — Le nouveau ministre provincial, nommé à la suite de la promotion de l'hon. M. Rogers au ministère fédéral, a été assermenté hier. M. Roblin, premier ministre, renonce à ses fonctions de ministre de l'Agriculture pour devenir secrétaire provincial. M. Colin H. Campbell démissionne comme procureur général pour accepter le portefeuille des travaux publics.

OPINIONS ANGLAISES

Londres, 12. — Le "Daily News" dit du ministre Borden: "La composition même du cabinet ne promet pas peu d'embarras pour l'avenir. C'est un gouvernement de coalition, puisqu'il comprend M. Mork, qui, après M. Bourassa, est le nationaliste le plus en vue de Québec. Il est clair que M. Borden en est venu à la conclusion que la faction nationaliste de la Chambre et le vote nationaliste dans les comtés ne pouvaient être ignorés."

LA GREVE DES MINEURS

Lethbridge, Alta., 12. — Toutes les unions des mineurs du district ne 18 des mineurs unis d'Amérique sont représentées à la convention qui siège ici pour prendre une attitude définitive au sujet de la grève. On dit que les délégués sont plutôt favorables à la proposition Gordon sur la question des salaires et la seule question à l'étude serait la reconnaissance du "check-off" qui amènerait la reconnaissance de l'union à brève échéance.

LE "VICTORIAN"

Le "Victorian" partira demain matin. Il fait un voyage très rapide et qu'il doit arriver à Québec cet après-midi. On ne sait si Louis Attekes Royales débarqueront immédiatement.

MORT EN MER

M. Hubert Lloyd Ward, passager à bord du "Pomeranian" et qui s'en allait en Colombie Anglaise est mort de pneumonie durant la traversée et a été jeté à la mer. Le défunct laisse une femme.

CHEZ LES MATELOTS CATHOLIQUES

Une foule nombreuse assistait hier, au concert donné au club des Matelots catholiques par le club des Jeunes gens de Saint-Anthoine. Un programme attrayant et varié fut exécuté.

DE BOSTON A ROTTERDAM

Boston, 12. — Le Pacifique Canadien va inaugurer cet hiver une ligne entre Rotterdam et Boston. Jusqu'ici c'était Saint-Jean, N.B., qui était le port terminus de cette ligne.

ARRIVAGES

Paquebot A De Southampton. New-York... 29 sept. B De Hambourg. New-York... 30 sept. C De Copenhague. Berlin... 1er oct. D De Naples. New-York... 2 oct. E De Durango. Londres... 3 oct.

NAVIGATION INTERIEURE

Sault Sainte-Marie, Ont., 11. — Montréal. 12. — Peter Bess, Régina, 1120 p.m.; Stormont, 4.20 a.m.; A. E. Ames, 8.20 a.m.; Henry H. Rogers, 10.40 a.m.; Keewatin, 11.55 a.m.; C. A. J. Jones, 1.10 p.m.; Saskatoon, 2.30 p.m.; Rosedale, 5.40 p.m.; Angeline, 7 p.m.; Deschambault, 11.40 a.m.; Joshua W. Rhodes, 3.40 p.m.; Peter W. Jones, 3.55 a.m.; W. R. Schiller, 5.05 a.m.; Geo. W. Perkins, 5.40 a.m.; Impoco, 7.50 a.m.; Shenango, 9 a.m.; Impoco, 9.40; J. H. Reid, 10.10 a.m.; Michigan, 11.20 a.m.; Yuma City of Bangor, 12.45 p.m.; Gen. O. M. Pea, Assiniboia, 1.20 p.m.; Malieton, 3.40 p.m.; E. Y. Townsend, 3.50 p.m.; Sinaloa, 4.40 p.m.; E. H. Gary, 5.15 p.m.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Halifax... 29 sept. 29 sept. 30 sept. 1er oct. 2 oct. 3 oct. 4 oct. 5 oct. 6 oct. 7 oct. 8 oct. 9 oct. 10 oct. 11 oct. 12 oct.

DANS LE PORT

Arrivés hier: "Pomeranian", ligne Allan, de Liverpool. "Canada Cape", Afrique du Sud, ligne Elder Dempster. "Turcoman", ligne Dominion, de Bristol. "Lake Manitoba", ligne C.P.R., de Liverpool. Arrivés précédemment: "Borna", de Cuba, ligne Elder

BARGAIN pour VENDREDI ET SAMEDI

ETOFFE A MANTEAU A \$1.49
En treil diagonal, drap, couvert et serge foulée. Couleurs: bleu, marin, vert, rouge et brun. Valeur de \$1.75. Spécial... **\$1.49**

TRES SPECIAL à 49c
1500 verges Tweed à Costume dans les gris-brun et vert; dessin fantaisie, 42, 48 et 54 pes de large. Valeur de 49c. 60c, 75c, et \$1.00. En vente à... **49c**

Flanellette 35c pour 25c
Fini peluche, et réversible pour kimono et robes de chambre. Prix spécial... **25c**

Camisolettes à 25c
Dans les tricots Union taille valeur pour dames. Valeur de 25c. 35c pour... **25c**

Couvertes à \$1.24
En laine blanche, très pesante, 66 x 80. Valeur \$3.00 la paire, pour chaque... **\$1.24**

MANTEAUX \$8.95
Elegants manteaux en tweed de fantaisie, gris et brun, 52 pouces de long, demi-juste, avec collet capuchon, garni de brail de soie. Demi doublé. Valeur \$15.00. Spécial... **\$8.95**

TRES SPECIAL à 29c pour Vendredi et Samedi
1,000 verges soie tamaline peau de soie dans toutes les couleurs ainsi que noir. Prix régulier, 50 cents. Prix spécial... **29c**

Bons costumes - tailleur en drap - vent, tout laine, noir et bleu marine, manteaux joliment garnis de bandes de satin noir et brail doublé sur le bas et poignets. Collets en satin noir, corolles jupes à parements et garnies de satin et brail doublé. Valeur \$15.00, pour... **\$10.95**

Dans le Monde Ouvrier

GREVE DE MACHINISTES

Winnipeg, 12. — Trois cent cinquante machinistes du Grand Tronc Pacifique se sont mis en grève, mardi, pour obtenir une augmentation de salaires. La compagnie refuse d'accorder cette demande et essaye de remplacer les grévistes. Les usines de la compagnie Transcanadienne sont fermées depuis six semaines, et celles de Rivers, affectées par la grève seront alors fermées pratiquement. Dans plusieurs endroits de l'ouest, les hommes ne se sont pas mis en grève.

LA GREVE DES MINEURS

Lethbridge, Alta., 12. — Toutes les unions des mineurs du district ne 18 des mineurs unis d'Amérique sont représentées à la convention qui siège ici pour prendre une attitude définitive au sujet de la grève. On dit que les délégués sont plutôt favorables à la proposition Gordon sur la question des salaires et la seule question à l'étude serait la reconnaissance du "check-off" qui amènerait la reconnaissance de l'union à brève échéance.

LE "VICTORIAN"

Le "Victorian" partira demain matin. Il fait un voyage très rapide et qu'il doit arriver à Québec cet après-midi. On ne sait si Louis Attekes Royales débarqueront immédiatement.

MORT EN MER

M. Hubert Lloyd Ward, passager à bord du "Pomeranian" et qui s'en allait en Colombie Anglaise est mort de pneumonie durant la traversée et a été jeté à la mer. Le défunct laisse une femme.

CHEZ LES MATELOTS CATHOLIQUES

Une foule nombreuse assistait hier, au concert donné au club des Matelots catholiques par le club des Jeunes gens de Saint-Anthoine. Un programme attrayant et varié fut exécuté.

DE BOSTON A ROTTERDAM

Boston, 12. — Le Pacifique Canadien va inaugurer cet hiver une ligne entre Rotterdam et Boston. Jusqu'ici c'était Saint-Jean, N.B., qui était le port terminus de cette ligne.

ARRIVAGES

Paquebot A De Southampton. New-York... 29 sept. B De Hambourg. New-York... 30 sept. C De Copenhague. Berlin... 1er oct. D De Naples. New-York... 2 oct. E De Durango. Londres... 3 oct.

NAVIGATION INTERIEURE

Sault Sainte-Marie, Ont., 11. — Montréal. 12. — Peter Bess, Régina, 1120 p.m.; Stormont, 4.20 a.m.; A. E. Ames, 8.20 a.m.; Henry H. Rogers, 10.40 a.m.; Keewatin, 11.55 a.m.; C. A. J. Jones, 1.10 p.m.; Saskatoon, 2.30 p.m.; Rosedale, 5.40 p.m.; Angeline, 7 p.m.; Deschambault, 11.40 a.m.; Joshua W. Rhodes, 3.40 p.m.; Peter W. Jones, 3.55 a.m.; W. R. Schiller, 5.05 a.m.; Geo. W. Perkins, 5.40 a.m.; Impoco, 7.50 a.m.; Shenango, 9 a.m.; Impoco, 9.40; J. H. Reid, 10.10 a.m.; Michigan, 11.20 a.m.; Yuma City of Bangor, 12.45 p.m.; Gen. O. M. Pea, Assiniboia, 1.20 p.m.; Malieton, 3.40 p.m.; E. Y. Townsend, 3.50 p.m.; Sinaloa, 4.40 p.m.; E. H. Gary, 5.15 p.m.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Halifax... 29 sept. 29 sept. 30 sept. 1er oct. 2 oct. 3 oct. 4 oct. 5 oct. 6 oct. 7 oct. 8 oct. 9 oct. 10 oct. 11 oct. 12 oct.

DANS LE PORT

Arrivés hier: "Pomeranian", ligne Allan, de Liverpool. "Canada Cape", Afrique du Sud, ligne Elder Dempster. "Turcoman", ligne Dominion, de Bristol. "Lake Manitoba", ligne C.P.R., de Liverpool. Arrivés précédemment: "Borna", de Cuba, ligne Elder

Le Status du Maroc

Berlin, 12. — La partie de l'entente entre la France et l'Allemagne relative au statut du Maroc, a été installée hier et a été terminée les négociations entre le secrétaire Kidderlin-Waschter et l'ambassadeur allemand en France qui concernent la composition donnée à l'Allemagne dans le Congo français.

UN JEUNE

PETITES ANNONCES

ACCORDEUR DE PIANO
DIONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 rue Amherst, Montréal. Tél. Est 5442.

CHARRETIERS
demandés au coin des rues Ontario et Dorion. S'adresser sur les lieux.

GARÇONS
On demande des garçons pour faire les messages. S'adresser au "Devoir", 71a rue St-Jacques.

PHARMACIEN
On demande un élève sans expérience. S'adresser Pharmacie Henri Lavard, coin Prince Arthur et Boulevard Saint-Laurent.

PROFESSEUR DE VIOLON
Professeur de violon, J. J. Goulet, prof., 94 Mansfield, près Sainte-Catherine. Tél. Up. 3633. 233-26

SERVANTE DEMANDEE
au No 1131 rue St-Denis. Famille de deux personnes sans enfants. Références exigées.

VOYAGEUR DE COMMERCE
demandé pour la vente de spécialités pharmaceutiques (comme as-line). S'adresser entre 9 et 11 heures a.m. et 2 et 3 heures p.m. à R. J. Davis Limitée, 25 St-Gabriel.

A LOUER
Rue Marquette, 541 à 563, près Laurier. Douze logements neufs, bien finis, imités, 5 appartements, bain, plomberie moderne, fixtures à gaz et électriques. Loyer, \$10.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou à Alfred Dion, 338 Marquette. Tél. St-Louis 235.

A LOUER
Maison neuve, tapissée, eau chaude, coin Duluth et St-Urbain. Possession immédiate. S'adresser: N. Leclair, 874 Sanguinet. Tél. Bell St-Louis 904.

CHAMBRE A LOUER
Chambre et salon double, dans famille pr. é. téléphone, et lumière Auer. Usage de la chambre de bain, sur le même étage. S'adresser à 143A rue Berri.

LOGEMENTS A LOUER
Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 8 à \$22; magasin coin Saint-Norbert et Cadiex, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 Saint-Norbert. Est 1508. 235-26

A VENDRE
Gazelles, électroliers, une branche de 50c, deux branches \$1.49 à \$5.49; 3 branches, \$2.49 à \$4.49. Appareils à gaz, 35c complet, appareils renversés, 49c. Un grand choix de globes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal. Est, coin Rivard. St-Louis 1049.

A VENDRE
Magnifique piano droit en acajou, clavier ivroie. N'ayant servi que deux mois. Excellente occasion pour avoir un piano de première classe. Aussi commodément ancien antique et miroir. 440 rue Mont-Royal est.

A VENDRE
Tapis Axminster et Wilton, aussi jolie table-bibliothèque. S'adresser immédiatement 229 Boulevard Saint-Joseph Ouest.

AUTOMOBILE A VENDRE
Madame Veuve L. Trudeau, 1293 rue Saint-Denis, a une automobile "Overland" à vendre à des conditions très faciles. S'adresser à A. O. Rondeau avocat, 25 Saint-Jacques, Tél. Main 3504.

PROPRIETES
AVEZ-VOUS des propriétés à Vendre ou à Acheter. Avez-vous des Terres à Vendre ou à Acheter. La place la plus sûre. Rod. Langlois, 54 Notre-Dame Est, chambre 58 et 59.

POELE EN ACIER
Assortiment complet de poeles en acier, fournaises, Moffatt, — ainsi que poeles à gaz, ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poèles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard Saint-Laurent. Tél. St-Louis 1814.

PROPRIETES A VENDRE PAR G. E. L. DESAULNIERS & FILS
71a rue Saint-Jacques
Bureau: 9 heures à midi

BELLE TERRE à Boucherville
\$12,500 — Mont-Royal, magasin, etc. pour le même prix.

\$6,500 — Québec Ave. cottages, 8 chambres.

ST-ANDRE — beau coin, magasin, logement, conditions faciles.

\$2,400 — Drolet, 3 flats, loués \$906.

\$8,800 — Waverly, 6 flats, loués \$972.

A ECHANGER — Sanguinet, deux logements, terrain 64 pieds front. Ajoutera \$4,000 pour six flats.

\$6,000 — Agnes, St-Henri, près rue St-Jacques, 32 pieds front, comptant \$2,000.

\$6,500 — Berri, près l'église St-Sacrement, six flats.

\$6,250 — Boyer, 3 beaux flats; comptant \$1,500.

\$11,000 — Lévesque, près St-Catherine, six beaux flats de 50 pieds front.

\$6,500 — Montana, près Cherrier, 3 flats.

CHRISTOPHE COLOMB, 3 beaux flats, comptant \$500.

\$9,300 — St-Urbain, près Boulevard St-Joseph, six flats, loués \$1,200.

\$9,000 — Gene Avenue Viauville, neuf flats loués \$1,000. Comptant, \$1,000.

\$16,000 — Mont-Royal, près Papineau, magasins, logements.

\$7,500 — Christophe Colomb, près des flats, comptant \$1,700.

\$5,500 — Berri, près l'église St-Sacrement, trois beaux flats, avec fournaise, comptant \$1,000.

\$5,200 — Fabre, 3 flats.

\$10,500 — Berri, près Mont-Royal, six beaux flats, avec fournaise, comptant \$1,500.

\$6,500 — St-Denis, trois beaux flats.

\$5,300 — Humbley, deux beaux flats.

\$13,500 — Des Erables, six beaux flats, fournaise dans les bns.

\$14,000 — Marquette, près Rachel, 6 flats.

\$5,500 — Boyer, 3 flats.

\$5,000 — Berri, près Mont-Royal, 4 flats.

\$5,000 — Marquette, 4 beaux logements comptant \$1,000.

\$9,000 — Saint-Dominique, près Mont-Royal, 8 logements, loués \$972 grand terrain.

\$5,000 — Mont-Royal, près Saint-Denis, Comptant \$1,000.

\$2,400 — Drolet, 3 flats, loués \$306.

CHRISTOPHE COLOMB, 8 beaux flats, comptant \$500.

Résidence, 1186 Berri. Bell St-Louis, 219. 7-10-12.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme pouvant disposer de ses soirées, des années employé ou travail à faire chez lui ou en dehors. S'adresser par lettre à Casier 49, le "Devoir".

FERMES A VENDRE

295 acres, hâtivement concession, Lochell, Glenary, pour \$2,000. 20 acres net, le reste en bois. Venez me voir. Eugène P. Labrosse, maître de poste, St-Engèle, Ontario.

A LOUER

Superbe propriété située à Outremont, 243 Chemin Sainte-Catherine, terrain 18,000 pieds, frontage 120 pieds. Maison en pierre solide, système de chauffage, gaz, électricité, bain et w.c., jardin potager, arbres fruitiers: pommiers, poiriers, etc. Pour plus amples informations, s'adresser chez les Soeurs Mises, de l'Immaculée Conception, 314, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

OPERATRICES ET FINISSEUSES

On demande opératrices et finisseuses dans les pantalons pour hommes. S'adresser à J. A. Lapointe, 68 rue McGill.

TABACS A VENDRE

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de pri ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est. 1487. 233-26

ARGENT A PRETER

Nous réglerons toutes vos dettes, vous transigerons seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

ARGENT A PRETER

Sur lère hypothèque. Achat d'hypothèques à longue échéance. Z. Mayrand, N.P., 1121 rue St-Denis.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, pendants, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

Matériaux de Construction

Amiante, Chaux, Sable Mortier, Rocher, Plâtre, Ciment, Briques, Carreaux, Poutres, Taux de grès, etc. Canada Lime & Builders Supply Co., 126 r. Laurier Est. Phone: St-Louis, 1987 le soir, 926.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID

Entreprenur électricien, 250 Rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Adresse: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématisant, consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR

Berthiaume, J. A., 455a Avenue Fulmore, Téléphone Bell Est, 857, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et addition à l'heure.

DOMINION COAL CO.

Notre Page Féminine

Lettres de Fadette

Encore une femme qui veut écrire? Hélas, oui, mais c'est un petit bout de femme modeste, effacée qui est certaine de ne porter ombrage à personne.

Elle a plus vécu dans les bois que dans les salons; elle y a appris surtout à se taire; voilà pourquoi elle a tant de choses à vous dire! En effet, celles qui vivent dans le tourbillon du monde sont trop agitées pour avoir le loisir de penser, et comme le dit le poète, elles laissent chômer

«...le cœur, la pensée et le livre,
Et pendant qu'on se tue à différer de vivre,
Le vrai devoir dans l'ombre attend la volonté.»

D'autres sont prises au contraire dans l'engrenage du devoir: elles n'ont ni l'occasion ni le temps de se distraire de leurs tâches absorbantes et de prendre contact avec le monde qui pense.

Les dernières enfin, hésitantes et frémisantes, ressemblent aux petits oiseaux sur le bord du nid: tout prêts à essayer leurs ailes, mais incertains de la direction à prendre.

Je voudrais être l'amie de toutes: pour les unes, l'occasion d'un instant de réflexion, pour les autres, une petite lueur dans leur ciel un peu terne, pour les jeunes filles enfin, la grande amie qui les connaît, les aime et peut à l'occasion les conseiller et les encourager.

Si l'on m'eût dit: «Faites-vous une chronique?—Impossible, au-rais-je répondu, je ne le saurais pas.—Mais j'ai compris qu'on me demandait d'être l'amie des lectrices du «Devoir», et cela je le saurais bien, il me semble, et c'est une expérience qui me tente.

Je vous ai longuement parlé de moi et je vous prie de m'excuser. C'est fini: histoire de me présenter.

Je m'occuperai maintenant de vous, de nous, et si vous le voulez bien, nous ne serons ni féministes, ni anti-féministes: nous serons simplement des femmes dont la féminité ne nuit pas à la force et qui ne nous ferons pas une sorte de gloire d'être déraisonnables. Car, il faut bien l'avouer, si des critiques méchantes et spirituelles nous jettent souvent la pierre, nous nous y exposons en paraissant moins sérieuses, moins judicieuses et moins honnêtes que nous le sommes au fond.

Je crois que nous n'avons pas assez le goût de la vie intérieure, nous vivons trop dehors et trop en dehors: au lieu de nous habituer à penser par nous-mêmes, nous atrapons au vol les idées qui nous séduisent: nous les adoptons sans les examiner, sans nous soucier de leur harmonie ou de leur désaccord avec celles qui nous ont été transmises par l'éducation ou les bonnes traditions. Et voilà le secret de nos contradictions avec nous-mêmes. Et voilà pourquoi, connaissant la voie droite et le bon chemin, nous nous trouvons des excuses de flâner par les petits sentiers dangereux et de ne pas suivre l'idéal que nous savons être le meilleur.

Nous causerons de toutes ces choses qui nous concernent et nous intéressent et vous direz peut-être: «S'est-elle vantée, cette Fadette, quand elle prétendait qu'elle avait appris à se taire!»

FADETTE.

Chronique de la Mode

Elle tourne, elle court, elle se transforme si rapidement, que le mari, les bras au ciel crie sans cesse: «Ma femme me ruine!» et madame soupire: «Je n'ai plus rien à me mettre! J'ai l'air d'une trouvaillière!»

A peine monsieur s'habitue-t-il à voir la taille de madame sous l'épaule, et voilà que la gîtse aux genoux. Le bras de madame s'enfile à l'épaule, au poignet, au coude; il maigrit, raccourcit, s'allonge avec une rapidité déconcertante. Au fil des invraisemblables de sa robe, succède l'oreiller jaune que remplace la bure, sur laquelle saute la taupe, lestement chassée par un pied de poule. Pauvre monsieur! Les yeux égarés, il suit avec stupeur les changements prodigieux de décor, il perd sa femme sous un immense chapeau pour la retrouver coiffée d'un bonnet de police, et pour se tenir au courant, madame court beaucoup et dépense peut-être plus d'argent que de raison.

Mon avis, mesdames, c'est que la mode peut être suivie d'un peu loin, en évitant les exagérations qui détonnent dès que l'insouciance varie. Et aussi, qu'avec du goût et de l'initiative, on peut transformer les toilettes un peu passées et leur donner la petite note actuelle.

Les costumes tailleurs sont indispensables, et ils coûtent très cher, mais comme ils sont presque toujours de bonne étoffe solide, ils sont démodés avant d'être usés. Il faut relativement peu, cette année, pour les rafraîchir: raccourcir la jaquette, ajouter des empièchements sur les parties défraîchies, revers ou bas de jupe. L'emploi de deux étoffes à contrastes dans les robes et les costumes, se prête à ces transformations. Cependant pour l'automne, il faut s'en tenir aux tons sombres pour les tailleurs, dont les revers des jaquettes un peu plus longues qu'à l'été, sont égayés de dentelles blanches ou roussies du plus gracieux effet.

Qui n'a pas, enfoui dans quelque carton, des bouts de vraie dentelle? Réunissez-les, faites-en ce rien délicieux qui donnera à votre toilette un cachet de distinction toute personnelle.

Les chapeaux, toujours aussi variés, sont grands ou petits, garnis de plumes ou de fleurs ou pas garnis du tout, entourés d'une

simple corde: ceci bien entendu, pour les courses du matin. Les collottes serrées, étroites, un peu hautes encadrent délicieusement les petits minois délicats. Pour les traits accentués, je conseillerais le grand chapeau qui ombre un peu la figure.

La voilette chemillée ainsi que la voilette aux bizarres ramagés ont vécu. Nous avons maintenant la voilette aux réseaux très fins presque imperceptibles.

FANFRELUCHÉ.

Causerie Ménagère

«Si l'ordre était dans chaque maison, l'ordre serait dans l'Etat», a-t-on dit fort judicieusement. Ne peut-on assurer aussi que l'impudente effronterie des voleurs tient en grande partie à l'apathie des «volés».

Beaucoup de maîtresses de maison frivoles ou insouciantes n'essaient pas de lutter contre le pillage domestique, ne surveillent pas les dépenses de la cuisine, ne savent pas, en réalité, ce que deviennent les provisions qui disparaissent comme par enchantement.

Il en est de même de leur lingerie, parce qu'elles ne tiennent pas un compte exact de ce qui est envoyé ou donné au blanchissage. Et les piles de draps et de serviettes diminuent, les sous-vêtements ne se retrouvent plus. Le malaise et souvent la ruine suivent des négligences constantes et faciles à éviter pourtant, si des habitudes d'ordre sont prises et strictement observées.

La première chose que nous voudrions faire comprendre à nos lectrices dans cette première causerie ménagère, c'est la nécessité absolue pour toutes les femmes de surveiller leur intérieur, de savoir ce qui s'y passe, de tenir un compte exact de leurs dépenses, de voir à ce qu'elles n'excèdent pas leurs revenus, à ce que rien ne se perde ou se gaspille.

C'est une tâche difficile, direz-vous, je ne le nie pas. Mais à cette condition seulement, vous serez de bonnes et consciencieuses maîtresses de maison.

Dans les intérieurs riches et dans les intérieurs modestes, un grand besoin de réforme se fait

LE TEMPS PERDU

Si peu d'œuvres pour tant de fatigue et d'ennui!
De stériles soucis notre journée est pleine:
Leur meute sans pitié nous chasse à perdre haleine,
Nous poussés, nous dévorés, et l'heure utile a fui...

«Demain! j'irai demain voir ce pauvre chez lui;
Demain je reprendrai ce livre ouvert à peine;
Demain je te dirai, mon âme, où je te mène;
Demain je serai juste et fort... Pas aujourd'hui.»

Aujourd'hui, que de soins, de pas et de visites!
Oh! l'implacable essaim des devoirs parasites
Qui pullulent autour de nos tasses de thé!

Ainsi chôme le cœur, la pensée et le livre,
Et pendant qu'on se tue à différer de vivre,
Le vrai devoir dans l'ombre attend la volonté.

SULLY PRUDHOMME

Comment on détruit le foyer

«La femme de mauvaise humeur». — C'est dans un numéro du «Bulletin de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer», que nous trouvons un intéressant et suggestif portrait de la femme de mauvaise humeur.

Elle est redoutable entre tous les êtres malfélicieux, la femme de mauvaise caractère et de mauvaise humeur. Elle a beau être rigoureusement honnête et avoir toute sa vie, maintenu intactes sa dignité et sa réputation, elle n'en est pas moins une créature néfaste.

Son triste penchant la porte à explorer et à découvrir en tout le mauvais côté des choses. Dans chaque objet, dans chaque personne, elle oublie ce qui est agréable et bon, ce qui est sain et beau, pour ne chercher, pour ne montrer que la tare: le défaut dans la personne, la tache sur l'étoffe, la fêlure dans le vase, le ver dans le fruit.

Quel plaisir trouver dans la conversation si elle l'agrite, dans l'amitié si elle la suspecte, dans les confidences si elle abuse, dans les effusions de famille si elle les gâte par cette malveillance et cette acrimonie auxquelles excellent ces êtres terribles qu'on appelle «les femmes qui font des scènes»?

Le mari rentre fatigué du travail auquel il est allé demander le pain de la famille. Au dehors, il a pu avoir des contrariétés, des discussions, pire encore peut-être.

Si, au lieu de trouver au logis une douce créature qui le remonte, le console, le réconforte et l'égale, il y rencontre une compagne riche et pointue, qui l'excite et l'énerve davantage, son agacement ou sa tristesse ne feront que s'exagérer, et quant à lui-même, on peut affirmer qu'il ne deviendra pas meilleur.

Vous la devinez, du reste, et vous la voyez d'ici, la maison de la femme grincheuse.

On vit sur le pied de guerre. Malménés ou même attristés par leur mère, les enfants sont nerveux et grognons. Sans cesse remplacés, houscoulés par une maîtresse impossible à satisfaire, jamais contents, les domestiques font leur service à la diable, et par la force de l'exemple, alors que la malveillance sévit dans les propos de table, à la salle à manger, le débrayage triomphe et trône à la cuisine.

La maison est un enfer. La mauvaise humeur se charge de la vider. Les enfants profitent de toutes les occasions de la fuir. Monsieur va au cercle... ou ailleurs, Madame promène dans d'incessantes tournées de visites sa mauvaise langue redoutée. Quant aux serviteurs, ils passent leurs journées, dehors, à débâter contre leurs maîtres chez les fournisseurs. Il faut

Echantillon de la Mode d'aujourd'hui



MANTEAU DE 28 POUCES POUR DAME

Un des nouveautés de cette saison, c'est ce manteau à effet de panneau, en arrière, semblable au modèle détachable que l'on voit sur tant de jupes. Mais il n'est pas détachable sur un manteau.

Le modèle représenté ici a cet effet en arrière, le devant est aussi en forme de panneau et l'ouverture haute et droite.

On emploie pour ces manteaux le satin, le velours, le tweed, le «heather» et autres tissus mélangés.

Le patron 5624 est taillé en grandeurs de 32 à 42 pouces, mesure de buste. La taille moyenne exige 2 verges 3/4 de tissu de 44 pouces.

Le prix de ces patrons est de 10 cents chacun.

Les lectrices du «Devoir» peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes:

Remplir le coupon ci-dessous et retourner au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU «DEVOIR», 71a rue St-Jacques, Montréal.

COUPON

Patron No. 5624

Département des Patrons au «Devoir».

Ecrivez lisiblement.

Nom

No. Rue

Ville

Taille

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au DÉPARTEMENT DES PATRONS, AU «DEVOIR», avec 10 cents, soit en timbre en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

Notre Album

Apprenons à subordonner les petits intérêts aux grands, même éloignés, et faisons généreusement et sans compter, tout le bien qui tente nos cœurs; on ne peut être dupe d'aucune vertu.

VAUVENARGUES.

Le devoir que tu devines te lie dès l'instant que tu l'as deviné.

H. T. AMIEL.

Ne méprise pas la situation; c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre. De tous les points de la terre on est aussi près du ciel et de l'infini.

H. F. AMIEL.

Toute l'éducation des enfants consiste dans l'éducation de soi-même.

TOLSTOI.

On se lasse plus vite des plaisirs qu'on prend que de ceux qu'on donne.

Proverbe marseillais.

Bibliographie

«LE SCEAU» par M. Reynès-Monlaur. Le grand public a fait aux œuvres de Madame Reynès-Monlaur l'accueil qu'elles méritaient. «Le Rayon», «Après la neuvième Heure», «Ames célestes», «Ils regarderont vers Lui», «Jérusalem», reflétaient toute la poésie, toute la puissance d'émotion, toute la valeur intime d'une religion dont Chateaubriand a dit excellemment qu'elle était la plus esthétique.

Ce nouveau roman, «Le Sceau», est une histoire de sécularisées, l'étude de leur état d'âme spécial, de leurs difficultés, de leurs angoisses. Bénédicte s'est attachée à son milieu mondain, et réalise, dans la joie, son rêve de perfection à l'Abbaye du Val. Puis la persécution religieuse la rend au siècle et elle s'efforce de rester en communion avec les membres dispersés de sa communauté, luttant ça et là, avec de tragiques incertitudes et l'ambiance hostile qui tend à les faire déchoir de leur haut idéal. Son œuvre est un conte, ceux du reste, et, suivant la mot de l'Evangile, «une vertu sort d'elle». Le persécuteur de l'Abbaye lui-même avant de mourir, lui laisse les moyens de réparer l'injustice commise et de reconstituer l'Abbaye à deux pas de la frontière française.

Ce sujet d'actualité est traité d'une façon absolument personnelle avec le talent et le charme profond qui se dégage de toutes les œuvres de l'auteur.

Recettes

Nous donnerons chaque semaine, dans cette page, une ou deux bonnes recettes, en nous servant des poids et des mesures en usage ici. Nous en tenons une partie de l'Ecole Ménagère Provinciale qui les met gracieusement à notre disposition: les futures cuisinières sont donc assurées du succès si elles suivent nos indications à la lettre.

En cette saison d'abondance de pommes, les maîtresses de maison aimeront peut-être à savoir comment faire la gelée de pommes.

Choisissez de préférence les petites pommes de Sibirie juteuses et un peu acides.

Vous lavez vos pommes et vous les coupez en quatre sans enlever les cœurs. Vous les couvrez d'eau et les faites cuire jusqu'à ce qu'elles s'écrasent.

Après avoir disposé un grand tamis au-dessus d'un récipient sur lequel il tient solidement, vous laissez les pommes s'égoutter toute la nuit.

A défaut de tamis, une mousseline disposée dans une grande passoire fera très bien.

Le lendemain, ayant mesuré le jus des pommes, vous pesez une livre de sucre par chopine de jus; mettez le tout sur le feu jusqu'à ébullition, laissez bouillir exactement vingt minutes. Remplissez immédiatement vos verres à gelée, et pour éviter que le sirop bouillant ne les fasse casser, mettez préalablement une cuiller d'argent dans chaque verre.

TANTE POT AU FEU.

Les entendre, ces justiciers, porter leurs arrêts sur leurs patrons. Leur maison, c'est une boîte: Monsieur n'est pas un méchant homme, mais c'est une moule; quant à madame c'est une vraie teigne et une rose finie.

Et dire que la femme ainsi qualifiée et disqualifiée aurait pu, en se disciplinant elle-même, devenir la reine aimée et respectée de son petit royaume, où sa mauvaise humeur a semé la révolution et l'anarchie!

De Succès en Succès

LE CORSET

E. T. «à la Déesse»

a aujourd'hui atteint le premier rang.
L'élégance suprême de sa coupe
merveilleuse, le rend incomparable.

Incroyable Sensation

Nous venons de créer un nouveau modèle, tout particulièrement attrayant.
Le nouveau Corset s'appelle

«REINE MARIE»

et se vendra partout \$1.00

Ce Corset compare avantageusement avec les corsets de \$1.50 ou \$2.00 de toute autre fabrication.

En outre une jolie bouteille de parfum est offerte en prime avec chaque Corset. Demandez partout le Corset «REINE MARIE» à \$1.00 et exigez la prime.

E. T. Corset Company Limited,

St-Hyacinthe, Qué.

77, rue York, Toronto, Ont.

8 rue Ste-Hélène, Montréal, P.Q.

126 rue Laliberté, Québec, Qué.

Les «Billets du Soir»

par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX:—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de

LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Aux Jeunes!

N'OUBLIEZ PAS L'ATELIER DU «DEVOIR» POUR VOS LETTRES DE FAIRE PART, CARTES DE VISITE ET D'INVITATION.

Le Devoir

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS

71a, St-Jacques

TEL. MAIN 7461

«DESJARDINS»

Le nom qui garantit la Qualité!

NOTRE ligne de conduite a toujours été la Franchise et l'Honnêteté, c'est ce qui a fait le succès de notre Maison.

Nous ne trompons jamais personne, notre marchandise est bien telle que représentée. En fait de

FOURRURES

nous avons de tout pour tous.

Pellerieries de toutes sortes:

PEAUX ET CONFECTIONS

Les plus récents modèles dans les styles favoris. Venez les voir.
C'est le temps de nous apporter vos

REPARATIONS Nous refaisons à neuf, teignons et remodelons toutes sortes de fourrures.

Thas Desjardins & Co
130 RUE ST DENIS
MONTREAL



A la Chambre de Commerce

Les réformes dans le service des postes. — Les taxes sur les corporations commerciales

Hier après-midi avait lieu sous la présidence de M. F. C. Larivière, une fort intéressante séance de la Chambre de Commerce. On y a disposé de quatre rapports sur des sujets très importants pour le commerce montréalais.

Le comité des transports fait rapport que — "Après avoir étudié un mémoire présenté à la Chambre par M. A. H. Hardy sur la question des mandats postaux, votre comité suggère à la Chambre de prier le Gouvernement d'adopter des tarifs tels que ceux qui sont en usage en Angleterre pour la transmission des mandats postaux dans toute l'étendue du Canada."

M. Hardy l'auteur de ce projet fournit quelques renseignements. Il prouve statistiquement en mains que tandis qu'on peut en Angleterre obtenir un mandat au montant de \$200 pour vingt-cinq centimes, ici il nous faut payer trente centimes pour émettre un mandat de cent dollars. Il est vrai qu'à l'heure actuelle même avec ce tarif excessif l'administration postale est en déficit en ce qui regarde les mandats postaux. Mais en abaissant les taxes les mandats seront émis en plus grand nombre et peut-être y aura-t-il compensation. Le rapport est adopté.

Le même comité des transports fait aussi rapport au sujet de lettres mises à la poste après la fermeture des malles et dit que — "Après avoir étudié un mémoire présenté par M. A. H. Hardy sur cette question, votre comité suggère au Conseil de cette Chambre de prier le Gouvernement d'établir, pour la livraison des lettres en retard, le système que voici : une lettre, mise au Bureau Central des Postes, à Montréal, 10 minutes avant l'expédition des sacs aux gares, pourvu qu'elle porte un timbre additionnel d'un centime, sera expédiée avec le sac de malles ordinaires; une boîte spéciale devant être destinée à ce service au Bureau de Poste Central."

Le rapport est adopté à l'unanimité. Le même comité fait aussi rapport que — "Après avoir pris en considération un mémoire présenté par M. J. A. Lamarque qui, dans l'intérêt des personnes et des compagnies qui s'occupent du trafic du cabotage, expose le mauvais état du bassin de radoub du port de Montréal et son défaut d'accommodation pour les bateaux de la navigation intérieure et se plaint, en outre, de l'absence d'un tarif uniforme basé proportionnellement à la superficie occupée par le bateau dans le bassin de radoub, durant les réparations; —

Recommande au Conseil de cette Chambre de prier le Gouvernement de faire droit à la requête des propriétaires de bateaux de navigation intérieure en réparant le bassin de radoub et en établissant un tarif pour les ba-

teaux proportionné aux pieds cubes occupés par le navire, dans le bassin de radoub, pendant les réparations."

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Le comité de Législation fait rapport au sujet des taxes provinciales sur les corporations de commerce et dit que, "après avoir étudié cette question, est d'avis de suggérer au Conseil l'adoption de la résolution suivante :

"Cette Chambre, étant convaincue que c'est de l'intérêt de cette province d'encourager ses industries et de les protéger contre toutes mesures pouvant gêner leur essor, croit devoir représenter aux Autorités Provinciales que le pourcentage imposé par la loi fiscale (Art. 1347, S.R.Q. 1908) plaçant ces industries dans une condition désavantageuse vis-à-vis celles des autres provinces où cette taxe n'existe pas et tend à éloigner de nouveaux établissements."

"Elle soumet respectueusement que lors de l'imposition de cette charge sur les compagnies, les classes commerciales aient compris que c'était une mesure temporaire adoptée pour répondre à des besoins spéciaux; que, depuis, les sources de revenus, de la province ont été considérablement augmentées et ont complètement changé la condition du trésor provincial; que pour les graves raisons invoquées plus haut, l'impôt onéreux qui pèse sur ces compagnies devrait être maintenant enlevé."

"Cette Chambre désire également attirer l'attention du gouvernement sur le fait que la loi relative aux responsabilités du patron dans les accidents du travail qui existe dans la Province impose des charges qui n'existent pas dans les autres provinces et qu'il importe que, tout en accordant aux classes ouvrières la protection à laquelle elles ont droit, les patrons n'aient pas à supporter des conditions qui leur enlèvent toute chance de lutter avec leurs concurrents des autres provinces et elle demande que le gouvernement veuille bien s'occuper de la question urgente sollicitée."

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Le président annonce ensuite, que plusieurs souscriptions ont été reçues pour le prochain dîner-causette de la Chambre. M. Gauthier suggère et l'on décide d'adresser des lettres à tous les membres pour leur faire part de cette nouvelle et les inviter à souscrire eux aussi pour défrayer les dépenses de ce dîner-causette.

Assistaient à la séance d'hier en sus du président : MM. Geo. Gonthier, trésorier; Damase Masson, J. G. A. Filion, Joseph Fortier, Jos. Filiatrault, Alph. A. Granger, Tréfiel Bastien, J. C. G. Contant, Armand Mathieu, A. H. Hardy, F. Bourbonnière, C.R. Lambert de Roode et W. U. Boivin, secrétaire.

LA GUERRE SERAIT FINIE

Les Italiens et les Turcs ont conclu hier un armistice. On croit à Berlin que les hostilités vont cesser complètement

Berlin, 12. — L'armistice entre la Turquie et l'Italie, armistice que la diplomatie allemande cherche depuis plusieurs jours, vient d'être enfin conclu, quoique la chose ne soit pas encore officielle.

Ceci n'interrompt pas le transport des troupes qui ont déjà commencé à débarquer en Tripolitaine, mais les hostilités vont cesser sur tous les points. A Berlin, on considère le résultat atteint comme la fin de la campagne, du moins comme la fin des opérations de guerre qui seront remplacées par les négociations diplomatiques. Celles-ci vont commencer immédiatement.

Il est certain que, lorsque l'armée d'occupation italienne, sera au territoire africain, les jeunes Turcs les plus avancés eux-mêmes, ne pourront reconnaître que la Turquie n'est pas de force à lutter dans de semblables circonstances. Ils seront bien forcés — lors de conclure la paix.

L'OCCUPATION DE TRIPOLI
Rome, 12. — L'expédition italienne en Tripolitaine a débarqué hier et occupe maintenant la capitale de la province.

Les plans du gouvernement sur cette colonie, comportent la pose d'un câble reliant l'Afrique directement à l'Italie, la construction de chemins de fer et l'établissement d'une armée permanente de 10,000 hommes.

On confirme aujourd'hui — rapport que les Turcs ont fait hier une démonstration contre la ville, mais qu'ils ont été repoussés avec pertes. Les batteries de la flotte ont bombardé toute la nuit les alentours éclairés par des projecteurs puissants.

On ne craint plus rien maintenant de la part des assaillants qui se sont retirés à l'intérieur.

L'histoire que l'Italie élèverait à l'Algerie, mais il n'en avait pas moins continué.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

On décide de demander aux autorités de l'Université Laval le prix auquel elles vendraient leur édifice

MM. les échevins Morin, président, Brodeur, Larivière et L. A. Lapointe, membres de la commission spéciale de la bibliothèque publique, et M. F. Villeneuve, bibliothécaire ont discuté, hier soir, la fondation d'une bibliothèque municipale. Il a été décidé d'écrire aux autorités de l'Université Laval pour leur demander le prix auquel elles céderaient à la Ville leur édifice de la rue St-Denis.

L'échevin Lapointe a rappelé les circonstances où l'on a autrefois tenté d'établir une bibliothèque publique à Montréal. On avait alors parlé de plusieurs emplacements, puis le conseil ne put s'accorder touchant la composition du comité d'administration et la censure des livres. L'offre de M. Carnegie fut repoussée, le conseil donnant pour raison que la ville de Montréal n'avait plus besoin de l'argent d'un étranger pour construire une bibliothèque; l'affaire tomba à l'eau.

L'échevin Lapointe s'est déclaré

ré pour quatre petites bibliothèques dispersées en différents quartiers, mais les autres membres de la commission se sont prononcés pour un édifice unique.

Le bureau d'administration de la bibliothèque, a-t-on dit, devrait se composer de cinq membres, dont trois nommés par le conseil, un nommé par l'Université Laval et un par l'Université McGill. Cependant on n'a pas insisté sur ce point, la question devant être discutée quand on ferait le règlement. L'échevin Morin croit que les représentants du conseil devraient être choisis hors de son sein, parmi des personnes versées dans les questions littéraires. Le règlement devra aussi s'occuper spécialement des livres dont la lecture est défendue aux catholiques.

On se réunira de nouveau pour discuter l'ordonnance municipale, que le président rédigera de concert avec le bibliothécaire, et pour prendre connaissance de la réponse de l'Université Laval.

L'OPINION DES AUTRES

PETITE REVUE DE LA PRESSE

GROUPONS NOS CAPITAUX.

"Hélas! il faut bien l'avouer un manque de sens social, chez nous canadiens, est cause que nous travaillons très souvent, et d'une façon inconsciente, à fortifier des institutions financières neutres ou hostiles, qui, tout en vivant à nos dépens, tournent ensuite toutes leurs influences contre nous dans le domaine religieux et national."

"Les corporations, les compagnies, les capitalistes de tout acabit et de toutes moeurs drainent l'argent du peuple dans leurs caisses et accumulent des moyens d'action formidables."

"Ainsi centralisés, ces capitaux, lorsqu'ils sont aux mains de gens d'affaires étrangers à notre foi et à notre langue, sont d'ordinaire utilisés dans l'ordre matériel au développement de l'industrie et du commerce, ce qui est une excellente chose; mais on oublie trop que dans l'ordre moral ils opèrent non moins puissamment pour être plus indirecte, leur influence n'est pas moins considérable."

"Donc, il faut avant tout bien considérer le choix à faire dans le placement de notre argent, non pas exclusivement quant aux garanties de sécurité financière, mais encore et surtout quant aux garanties de sécurité nationale et religieuse."

"Si vous fournissez des armes et des munitions à vos ennemis rien d'étonnant qu'ils s'en servent pour tirer contre vous."

"C'est pourtant de première évidence, mais est-ce toujours suffisamment compris? Si le mot d'ordre chez tous nos compatriotes était toujours: Groupons nos capitaux! encourageons et fortifions nos institutions! notre industrie serait vite dépeuplée dans toutes les parties du Canada." — ("Le Patriote", Duck Lake, Saskatchewan.)

UN NOUVEL INTERPRETE.

"A en juger surtout par le discours de M. Bourassa à Sudbury, nos concitoyens de la province de Québec auront, à partir de ce moment, un nouvel interprète. Il est peut-être plus difficile pour le Français sentimental de changer son allégeance politique que pour l'Anglais froid et calculateur. Au moins il semble avoir été le cas pour M. Bourassa. Longtemps il resta attaché à sir Wilfrid Laurier même après qu'il vit les "graffers" et les "boodlers" s'enrichir aux dépens du trésor public, et sans provoquer de condamnation de la part du gouvernement. Enfin, il devint irréconciliable et par un effort suprême il parvint à se séparer de l'idole. Une fois libre il ne tarda pas à faire connaître ses sentiments. Ses vues sur la marine ne sont que des opinions et nous pouvons leur laisser courir leurs chances et en accepter la conséquence comme le "survival of the fittest". Mais pour l'honnêteté publique et la dénonciation de la malhonnêteté aucune voix n'a retenti aussi clairement et plus énergiquement que celle de M. Henri Bourassa. Ce sera une grande amélioration sur la politique de M. Wilfrid que M. Bourassa accuse d'avoir protégé les coupables comme il l'a fait dans le cas de M. Lanctôt. Tous les partis peuvent saluer avec joie ce nouveau leader à cause de son intégrité inattaquable et de sa haine pour la malhonnêteté." — ("Herald", Halifax.)

QUINZE ANS DE POUVOIR.

"Avec un peu de chance et une bonne administration, les conservateurs devraient garder le pouvoir pendant quinze ans. Comme dit ce pauvre Jacques: D'heure en heure nous murissons et ensuite d'heure en heure nous jouissons. Quinze ans est un long avenir. Entre temps le gouvernement peut agir avec modération. Nous disons modération parce que l'opposition est toute désorganisée. A part M. Laurier, il reste à peine une douzaine d'hommes de première valeur. Ce ne sera pas l'opposition que l'on vit de 1878 à 1896 ni l'ombre de celle-ci. Il n'y aura jamais une autre opposition comme cela. L'opposition au gouvernement Borden sera à peu près comme celle qui combattait M. Laurier, une opposition terne, une opposition qui marque de vigueur, qui se retient par ce qu'elle était hier le gouvernement et qu'elle connaît les difficultés et les responsabilités du pouvoir. L'opposition à Ottawa paraît aussi molle et manquera autant de fermeté que celle de Toronto." — ("Canadian Herald", Toronto.)

L'EXPLOITATION DES ENFANTS.

"L'exploitation de la nouvelle plaie sur laquelle nous collaborons mettrait le doigt: l'exploitation des enfants par certains parents. Car cette chance dont parlait le père, quand la rencontre-t-il? Probablement jamais. D'abord il se le mettra pas en peine de la chercher. Au quel point? Les enfants travaillent, eux, et rapportent assez pour les besoins de la maison; dans un an, un quatrième apportera à son tour sa part de salaire, car la manufacture est toujours ouverte et accueille pour les jeunes mains alertes et actives, et capables d'un travail bien fait."

"Cette chance, il ne la trouvera pas, car il est ignorant de la vie américaine. Il n'a pas sa place dans la fabrique, il est trop âgé pour apprendre. Reste le travail de la rue. Mais s'il a eu peur de la faim et de la fourche à plus forte raison craindra-t-il le pic et la pelle, et il ne consentira jamais à s'abaisser jusqu'à elle."

"Alors il lui restera la "consolation" de flâner de porte en porte, de pouvoir fumer sa pipe dans l'échoppe du cordonnier voisin, à proximité de la pharmacie où il aura l'avantage de se faire payer la "traite" à l'occasion."

"Pendant ce temps-là LES ENFANTS TRAVAILLENT."

"L'exploitation des enfants, voilà assez souvent le mobile qui pousse bon nombre de ces familles nombreuses vers les Etats-Unis."

"Et c'est ainsi que ce problème économique d'abord, se dédouble et se complique parfois d'un problème psychologique qu'il serait très intéressant d'approfondir." — ("L'Action Sociale", Montréal.)

"Allan" spécial

pour la malle

Un train spécial partira de la gare de la rue Windsor vendredi le 13 octobre, à 9.45 a.m. pour Québec, pour l'avantage des passagers partant par la vapeur Victorien, de la malle Royale.

Le Transcontinental

Winnipeg, 12. — Les entrepreneurs du pont du transcontinental, au-dessus de la rivière de la Seine, se sont aperçus que les piles du pont n'ont pas été enfoncées assez profondément et sont affaiblies de plusieurs pieds. La nouvelle route ne sera donc pas ouverte avant plusieurs mois.



SELLERS - GOUGH

Le plus Grand Magasin Faisant le Commerce Exclusif de Fourrures dans l'Empire Britannique

Le Summum des Valeurs — l'Idéal de l'Exclusivisme — Créations qui Réflètent ce qu'il y a de mieux en

FOURRURES

Et c'est ici où nous pouvons parler avec emphase de tout vêtement ou pièce de fourrure manufacturée portant l'étiquette SELLERS-GOUGH. Les valeurs sont les meilleures que nous ayons jamais étalées. Nos dessinateurs se sont surpassés par l'ultra-exclusivisme. Nous créons la mode des fourrures, mais nous ne perdons pas de vue le fait que les modes sont lancées à Paris, Londres et New-York, et bien que nous ne les suivions pas aveuglément, nous produisons des fourrures correctes dans tous leurs détails pour ce qui est de la mode, mais adaptées spécialement à notre clientèle canadienne distinguée. Et, quels que soient vos besoins en fourrures, nous croyons que nous pouvons y pourvoir de manière à satisfaire les plus difficiles. Nous désirons que vous rendiez jugement sur notre choix de fourrure, et vous prions de visiter notre magasin pour constater que nos prétentions sont absolument fondées.

— THE —

Sellers Gough Fur Company, Limited

Rues Sainte-Catherine Ouest et Saint-Alexandre
Montréal, Toronto

Marque de Commerce

A propos des dernières élections

Nous donnions ces jours-ci à nos lecteurs l'opinion du Gaulois et du Journal, tous deux de Paris, sur les élections du 21 septembre dernier.

Voici maintenant l'avis du Journal des Débats, un des grands quotidiens français:

Les élections qui viennent d'avoir lieu au Canada présentent un intérêt universel; elles signifient le refus du peuple canadien de ratifier le traité de réciprocité passé au commencement de l'année avec Washington par le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier. La majorité libérale de 42 voix qui dominait l'ancienne Chambre est remplacée par une majorité conservatrice de 50; il ne reste plus à ce point de vue que les résultats de la victoire de circonscriptions pour la victoire du parti de M. Borden ne soit pas des à présent décisive, écrasante; il était impossible au peuple canadien de répondre à la proposition de collaboration, presque d'annexion économique que lui présentait les Etats-Unis par un "fais ta part" plus résolu.

Comme le président Taft l'a dit, peut-être un peu trop, le Canada était en effet, arrivé à un carrefour. Il s'agissait de savoir si, acceptant de laisser tomber très bas, à rien moins que l'anéantissement de la barrière douanière entre les Etats-Unis et le marché canadien, il voudrait devenir tout le fournisseur de matières premières de l'industrie de la grande république voisine et le consommateur de ses produits manufacturés. Le républicain qui peut se résigner ainsi à tout le fournisseur de matières premières de l'industrie de la grande république voisine et le consommateur de ses produits manufacturés. Le républicain qui peut se résigner ainsi à tout le fournisseur de matières premières de l'industrie de la grande république voisine et le consommateur de ses produits manufacturés.

Comme le président Taft l'a dit, peut-être un peu trop, le Canada était en effet, arrivé à un carrefour. Il s'agissait de savoir si, acceptant de laisser tomber très bas, à rien moins que l'anéantissement de la barrière douanière entre les Etats-Unis et le marché canadien, il voudrait devenir tout le fournisseur de matières premières de l'industrie de la grande république voisine et le consommateur de ses produits manufacturés. Le républicain qui peut se résigner ainsi à tout le fournisseur de matières premières de l'industrie de la grande république voisine et le consommateur de ses produits manufacturés. Le républicain qui peut se résigner ainsi à tout le fournisseur de matières premières de l'industrie de la grande république voisine et le consommateur de ses produits manufacturés.

Du côté canadien, ce traité pouvait inspirer bien des tentations. Comme nous l'avons dit, les colons qui envahissent la Prairie aiment tout autant vendre leur grain aux ministères de Saint-Paul qu'à ceux de Winnipeg; comme eux, les forestiers cherchent à trouver le plus haut prix de leurs bois tandis que l'industrie de la pêche dans les provinces du littoral atlantique désire vivement l'ouverture du marché des Etats-Unis. Aussi sir Wilfrid Laurier, dont les idées économiques semblent avoir varié avec le sentiment de l'opportunité électorale, croyait-il offrir au peuple canadien un appât très séduisant. Mais son optimisme s'est égaré, pour ainsi dire, comme aussi le geste conciliant des Etats-Unis. Pendant longtemps le

Canada avait frappé humblement, en vain, à la porte américaine. Alors la réciprocité lui eût paru un bienfait presque inespéré. Ne pouvant l'obtenir, il s'était retourné et avait, à l'abri des tarifs douaniers par lesquels il répondait à ceux des Etats-Unis, commencé à développer chez lui une industrie bientôt assez florissante, surtout dans l'Ontario et l'est de Québec. Ainsi d'instinct créés des intérêts nécessairement hostiles à une politique d'échange des matières premières canadiennes contre les objets manufacturés américains. Le matérialisme de nos préoccupations devait trouver des appuis d'ordre sentimental pour combattre une réciprocité qui venait après son heure. Depuis quelques années le Canada, longtemps un peu en sommeil, est une plante dont la croissance est "partie". On estime que le recensement de 1911 reconnaîtra 8 millions d'habitants à un pays qui n'en avait que 5 en 1901. Dans l'intervalle, l'Ouest Canadien, lui, a reçu un million et demi d'émigrants. Le Canada prend la conscience et l'orgueil de ses "possibilités". Il dit volontiers que le vingtième siècle sera son siècle comme le dix-neuvième l'a été celui du développement des Etats-Unis. Il était risqué de lui proposer, à l'heure où il commençait à se croire une destinée de géant, de devenir une sorte de province de la République des Etats-Unis. Qui plus est, des paroles maladroites avaient retenti au sud de la frontière. Un membre du Congrès de Washington, M. Champ Clark, avait commis une imprudence qui fournit intérieurement des munitions aux conservateurs canadiens, en déclarant que la réciprocité serait le premier pas vers l'annexion. Placés au carrefour en présence de cette route rendue si suspecte, peu flatteuse en tous cas pour leur jeune organe, les Canadiens ont en grande majorité opté pour l'autre, celle qui mène à la consolidation de leur vie économique particulière. D'aucuns peuvent croire que ce n'est qu'un caprice, que l'Ouest, en se remplissant d'un peuple composé pour une bonne part d'Américains, contraindra le Canada à se briser en deux ou à s'unir économiquement aux Etats-Unis. Cette prophétie a bien des chances d'être démentie par les faits. Les intérêts qui militent pour l'autonomie économique iront en se consolidant. Il faut remarquer que si les circonscriptions rurales de l'Ouest ont voté pour la réciprocité, les centres urbains ont voté contre. Winnipeg en tête. Ces villes naissantes espèrent devenir les Chicago, les Saint-Paul ou les Omaha de la Prairie canadienne; elles s'appliqueront donc longtemps à maintenir les barrières douanières les séparant de ces autres, leurs ennemies et leurs exemples. Quoi qu'il en soit, elles ont marqué un tournant de l'histoire. Comme l'a dit le "New-York Herald", elles ont consacré l'existence d'une nation nouvelle qui accepte l'Union Jack et non la bannière étoilée pour son drapeau."

Cela veut-il dire que le peuple canadien va poursuivre la politique de protectionnisme impérial que les impérialistes anglais voulaient réaliser à l'ombre de l'Union Jack et que les électeurs anglais ont deux fois rejeté? Rien de plus improbable. Les conservateurs canadiens ne parlent pas d'augmenter la préférence de 33 p.c. que les tarifs canadiens accordent déjà à aux produits de la Grande-Bretagne. L'autonomie canadienne s'oppose à s'unir économiquement aux Etats-Unis au besoin à la métropole commerciale de l'Empire. Il est déjà fort intéressant que cette autonomie se consolide; aussi s'explique-t-on la joie que le vote canadien inspire aux réactionnaires d'Angleterre si on

MAISON D. GAGNON & CIE

Magasin à Rayons au centre de la ville
ANGLE SAINT-LAURENT ET DORCHESTER.

Le public est invité à visiter tous nos départements vendredi et samedi. Nous y avons préparé une foule d'occasions sans égales dans aucun magasin de la ville.

Ettoiles à robes, soies, garnitures, bas, gants, coiffes, objets de fantaisie, flanelle, merceries pour hommes, couvertes, confortables, tapis, papiers, papier tapissier, fourrures.

Département de l'Epicierie dans le sous-sol

Articles en granit, ferblanc, en broche, en bois, et tous ustensiles de cuisine.
Savons de buanderie, ou parfumerie, brosses, balais, etc.

Nous ferons une VENTE SPECIALE dans le sous-sol demain

Venez avec un petit mémoire faire vos achats d'épicerie. Nous vous ferons épargner quelques sous sur chaque article. Et en plus nous vous donnerons des COUPONS égaux à 3 pour cent d'escompte. Demandez ces coupons ou billets avec chaque achat.

Grand Etalage d'Etoffes à Robes Demain

Drap à robe en belle couleur, à partir de 29¢ la verge, double largeur.
Des nouveaux cheviotes en laine pesante à 50¢ et 75¢ la verge, double largeur.
Des serges fines à costumes, à 60¢, 75¢, \$1.00 et \$1.25

MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

Un choix de nouvelles marchandises est maintenant exhibé; il y a rien autre chose que du nouveau à des prix raisonnables.

FOURRURES.

Nous ouvrons justement un département de fourrures au second étage. Vous êtes invités à venir les examiner.

Les patrons Buttefick sont maintenant en vente ici.

comprend moins le chagrin qu'en manifestent les journaux libéraux.

Vives alarmes en Chine

ON CRAINT BEAUCOUP POUR LA SECURITE DES ETRANGERS A HANKOW.

(Spécial au "Devoir")

Pékin, 11. — Cinq canonnières étrangères se dirigent à toute vapeur, vers Hankow, pour protéger les résidents blancs.

Une dépêche de Wuchang dit qu'au moment où la ville allait tomber aux mains des rebelles, le commandant des troupes impériales a été tué par une bombe.

Le vice-roi s'est enfui et les rebelles ont pillé et brûlé à travers toute la province.

A Hankow, la population terrifiée suivait avec terreur les progrès de l'incendie dont les rouges illuminaient le ciel.

Des milliers de personnes se sont enfuies et les étrangers se sont barricadés dans le quartier européen.

On ne croit pas que les troupes du gouvernement offrent une résistance bien effective, en cas d'attaque de la ville.

A l'Hôtel Windsor

Les administrateurs de l'hôtel Windsor ont obtenu des commissaires l'autorisation, soumise à l'approbation du conseil municipal, de relier l'édifice à une usine d'électricité construite de l'autre côté de la rue Stanley, par un tuyau qui passera sous cette rue. L'usine fournira l'électricité la lumière et la chaleur.

Trouvé mort dans son lit

Cornwall, 11. — M. Andrew Brennan, président de l'Association Conservatrice de Stormont, a été trouvé mort dans son lit hier. Le défunt était âgé de 60 ans et vivait seul. Les voisins ne l'ayant pas vu depuis dimanche, pénétrèrent dans sa maison et le trouvèrent mort.

LA VIE SPORTIVE

Le jeu du hockey subit quelques changements

La N. H. A. sera composée de six clubs formés de six équi-piers chacun. — Remarques désobligeantes de Samuel Lichtenhein

Le sport national canadien d'hiver, pour la prochaine saison du moins, subira quelques changements, les délégués de la National Hockey Association ayant décidé à sa réunion spéciale d'hier soir de faire jouer six hommes par équipe au lieu de sept comme au paravant.

La ligue a également décidé d'admettre un nouveau club dans le circuit, une équipe de Toronto, ce qui nous donnera une ligue de six clubs au lieu de cinq comme celle de l'année dernière.

Les magnats ont en même temps décidé que dans le but d'aider les spectateurs à suivre le jeu individuel des joueurs, chaque équipe devra porter sur la poitrine un numéro correspondant à son nom sur le programme. Chaque équipe également devra avoir un uniforme de même couleur et non un costume de deux ou trois couleurs comme par les années passées.

A l'assemblée d'hier soir, les représentants des journaux se virent refuser l'admission aux délibérations, mais après la réunion le président Emmet Quinn déclara que toutes les décisions avaient été rendues à l'unanimité. Il est évident cependant que la discussion fut très vive à certains moments et à juger par les échos de voix qui parvenaient à l'oreille des journalistes dans le couloir du Kastell.

Samuel Lichtenhein, des Wanderers, est celui qui parut être le plus agité car à un moment de la soirée, il sortit

Steve Dion quitte Ottawa

LE BRILLANT CAPITAINE DES CLIFFSIDES FIGURERA PROBABLEMENT SUR L'UNE DES EQUIPES DE L'OUEST.

Ottawa, 12. — La capitale perd l'un de ses meilleurs athlètes dans la personne de Steve Dion, capitaine du club de hockey Cliffside, qui vient d'être nommé à un poste dans les bureaux du Transcontinental à Winnipeg.

"C'est en vain que nous pourrions continuer à en parler, car il n'est pas possible qu'il sera absent deux ou trois ans. Il quittera samedi pour l'Ouest et il sera, à cette occasion l'objet d'une réception de la part de ses co-équipiers du Cliffside.

Dion, comme on le sait, était l'étoile des Cliffside, champions de la Ligue Interprovinciale, et l'un des joueurs les plus servis dans les six dernières parties de la saison, mais Dion refusait parce qu'il ne voulait pas briser avec l'amateurisme.

Dion jouera probablement avec les Victories de Winnipeg, champions amateurs du Canada, et gardiens de la coupe Allan.

Les All-Stars l'emportent

KRAUSE FAIT UN "HOME-RUN" MAIS LES PHILADELPHIENS PERDENT TOUT DE MEME PAR 8 A 23.

Richmond, Va., 12. — Les All-Stars ont eu de la difficulté à vaincre les Athletics de Philadelphie, de la Ligue Américaine hier, par un score de 13 à 8. Krause frappa la plus longue balle de l'année au parc local, envoyant la sphère de l'autre côté de la clôture et faisant un "home-run". Aucune des équipes ne montra de grandes qualités défensives, mais le jeu fut intéressant et plus de neuf mille enthousiastes en furent les témoins.

Mack employa comme lanceur, Morgan, Krause et Coombs qui furent frappés effectivement 15 fois, tandis que les équipes de Mack récoltèrent le même nombre de balles des lanceurs Collins et Mullin qui lançaient pour les All Stars.

Deux chutes en 41 minutes

RAYMOND CAZEAUX TRIOMPHE DE L'ITALIEN PERELLI APRES AVOIR ESSUYE UNE RUDE RESISTANCE.

John Perelli, le lutteur italien qu'on avait opposé à Raymond Cazeaux, le lutteur bordelais au Parc Schmier hier soir, a perdu deux chutes en une demi-heure et quelques minutes.

Cazeaux était trop fort et trop pesant pour l'italien qui cependant remporta ces désavantages en luttant énergiquement et en se tenant presque tout le temps sur l'offensive. Plusieurs fois on crut que le français aurait raison de son adversaire mais ce dernier glissait entre les mains du boursicault et qui agrippait Cazeaux et lui faisait commettre des irrégularités. Finalement Cazeaux saisit l'italien par la ceinture, le jeta brusquement sur le tapis et lui appliqua ferme les deux épaules sur le matelas, obtenant ainsi la première chute en 19 minutes.

A la reprise Perelli prit l'offensive et luita de toutes ses forces pour renverser son adversaire mais Cazeaux tint bon, et après 22 minutes de travail par semaine, le mardi et le vendredi, des leçons d'escrime, fleuret et épée, aux membres du club d'escrime de l'association.

BOISSONS D'AUTOMNE
Vin tonique "BANYULS-BARTISSE" Vin Apéritif "BACCHUS" Extrait de Malt "MILLER" Sherry "FA-ORITO" Porter Anglais "JOHNSON" Vins de Messe "VATICAN", "SANCTUAIRE". Exigez ces marques.
LAPORTE, MARTIN & CIE, Agents. Montréal.

1912
Pierce Arrow
Nous avons été nommés seuls agents dans la Province de Québec, de la Pierce Arrow Motor Car Co, fabricants des célèbres

Voitures Automobiles
"Pierce Arrow"
3 grandeurs de chassis, toutes à six cylindres, 36, 48 et 66 chevaux - vapeur.
Le corps de la voiture est de 16 variétés différentes.

The Motor Import Co. of Canada Limited
Entrepôts : EDIFICE DU FORUM, rues Ste-Catherine et Atwater
TEL. UP 2600
Raccordement Privé. Aussi HUDSON 33 à moteur mû automatiquement.


COUVERTES POUR CHEVAUX
Couvertes en Duck, Toile, Kersey et Laine Doubles ou Non Doubles.
RUGS POUR AUTOS ET VOITURES
en Drap, Laine, Seal et Rugs Imperméables, Doubles ou Non Doubles.
TAPIS DE VOITURES
Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
338 RUE NOTRE-DAME OUEST, près rue McGill, Montréal.

DES CLAVIGRAPHES MONARCH peuvent être loués à prix modiques.
UN MOIS \$3.00 SIX MOIS \$15.00
DES CLAVIGRAPHES MONARCH peuvent être achetés par petits montants mensuels. Ecrivez pour obtenir des détails.
THE MONARCH TYPEWRITER COMPANY, Limited
229 RUE NOTRE-DAME OUEST
Tél Main 4988. Montréal, P. Q.

La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1804
FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited. VIE
FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE.
CAPITAL ET ACTIF \$78,500,000
Sinistres payés depuis la fondation de la Compagnie 350,000,000
Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada 2,500,000
Directeurs pour le Canada. — R. MacD. PATTERSON et J. B. PATTERSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.
Agents pour la ville. — Arthur Simard, E. Lamontagne, C. R. Blache, A. U. Mailoux, C. G. Galtier, F. X. Lanthier, C. H. South, H. Joseph, E. A. Whitelock, Co. Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

"E. M. F. 30"
TOUS DOIVENT ETRE REPARÉS CHEZ **GADBOIS & CIE**, 314-320 AVE. HOTEL-DE-VILLE
POURQUOI ? 1o. Parce que nous avons trois experts spécialistes. 2o. parce que tous les matériaux de cette machine se trouvent chez nous. 3o. parce qu'étant les seuls agents en ville, nous sommes obligés d'exécuter rapidement, parfaitement et honnêtement ce travail de réparation.

L. THERIAULT,
Entrepreneur de pompes funèbres, Voitures doubles à louer
(ETABLIS EN 1808)
24 RUE SAINT-URBAIN
Téléphone Main 1399
355 RUE CENTRE
Tél. Main 3514
Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien
117-119 rue CRAIG OUEST
MARDI et VENDREDI 2.30 P.M.
Les effets mobiliers ou marchandises quelconques seront mis à l'enchère à la demande des acheteurs. VENEZ VOIR

Ligue de hockey de la Cité

ELLE S'EST REUNIE HIER SOIR ET LES DELEGUES ONT DECIDE D'OFFER LA PRESIDENCE A E. C. ST-PERE.

La ligue de hockey de la Cité qui a obtenu un colossal succès, l'hiver dernier, à la patinoire Jubilee, promet de répéter, sinon de surpasser les triomphes de l'an dernier, si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait à l'assemblée d'hier tenue aux allées du Cercle St-Jacques, sous la présidence de Jos. Marier.

Les clubs étaient représentés comme suit :
Star — M. C. M. Hart, secrétaire de la ligue et M. J. Callahan.
Garnet — M. Johnston.
Baillargeon Express — M. Geo. Le-fort.
St-Jacques — M. L'on Danduraud.
National — MM. Jos. Lamallice, Robert et Bourassa.
Astor — M. J. Ed. Lessard.

Le premier ordre du jour était la question de l'incorporation de la ligue.

Lecture fut faite d'un aperçu préparé par M. Rich et Duckett, démontrant les avantages qu'il y aurait pour la ligue et chacun de ses clubs de s'incorporer.

Trois délégués de l'A.A.A. d'A. Nationale étaient présents dans l'antichambre. Il était question de savoir si les représentants du club qui a été agréé dans la ligue, l'an dernier, avaient l'autorisation de se servir du nom de l'association.

Après une conférence entre les membres de l'Association et MM. Lamallice, Robert et Bourassa, il fut décidé d'attendre à la prochaine assemblée, du bureau de direction du National, avant de reconnaître qui serait en arrière du club, qui fera partie de la ligue de la Cité, au cours de la prochaine saison.

Un comité fut nommé qui devra aller offrir à M. E. C. St-Père, la présidence de la ligue et un autre qui est chargé de conclure avec M. P. Doran les arrangements pour la saison, au patinoire Jubilee.

Un troisième comité fut aussi formé qui devra s'occuper de la révision de la constitution et des règlements qui seront soumis à l'assemblée annuelle de la ligue qui a été fixée au 9 octobre courant.

Nouvelle Association Athlétique

ELLE PORTERA LE NOM DE VIGIER ET COMPRENDRA DANS SON PROGRAMME TOUS LES SPORTS.

Une nouvelle Association canadienne française, vient d'être formée, sous le nom d'Association Athlétique d'Amateurs Vigier.

Cette nouvelle Association s'occupera de tous les sports, tels que Hockey, Base-Ball, LaCrosse, etc.

La première saison s'ouvrira avec le sport si connu du Hockey; la direction qui se compose de Messieurs Léon Dégla, comme Président, Gaston Nolet, secrétaire-trésorier, et Monsieur Isidore Aubé, directeur-général, n'a rien négligé pour former une équipe capable de remporter de glorieux lauriers et si possible de championnats.

M. I. Aubé, qui a été chargé de recruter une équipe capable de faire honneur à l'Association, a été mis déjà à l'œuvre, et a déjà obtenu les signatures de J. D'Aray, A. Paquin, autrefois du club de hockey Vigier, et de Ernest Le-roux, cet être à bien voulu signer le contrat qui a été présenté.

M. Aubé compte sur plusieurs bons joueurs pour cette saison; autres : MM. Alex. Glosensky, H. Chaput, Ad. Morin, N. Ranger, A. Paquin, E. Lessard, A. Lavigne, P. Lambert, P. Binelle et autres.

La direction a bien voulu confier à M. Henri Bernard, si bien connu dans le monde du baseball, la charge d'entraîneur.

Une assemblée de la direction, aura lieu le 18 courant pour former l'équipe de hockey.

Tout clubs intermédiaires et junior de la Province de Québec, qui aimera à arranger des parties pour cet hiver, devra adresser comme suit :
Association Athlétique d'Amateurs Vigier,
15 rue Drolet, Montréal.

Graydon et McGregor iraient jouer dans l'Ouest

CES DEUX JOUEURS DU TEUMSEH SONT APPROCHES PAR CON-JONES ET NOSENT RETENIR PAR UN REFUS.

Vancouver, 12. — Il se peut que deux autres joueurs du Teumseh grossissent la colonie de joueurs du Vancouver avant la fin de la saison. Le président Con Jones a été frappé de la valeur démontrée dans les parties pour le championnat et à la suite de Victoria par Fred Graydon, le gros joueur de défense et McGregor, le rapide homme d'attaque des Indiens. Avant le départ du train du Soir hier, le président Jones a fait des offres très alléchantes aux deux athlètes et malgré que les deux joueurs n'aient pas donné leur consentement définitif, ils ont déclaré que dans le cas où ils songeraient à changer d'allégeance, ils opteraient pour l'équipe des champions du monde.

McGregor est étudiant dentiste à Toronto, et il n'a pas encore terminé son cours, mais il est en est à sa dernière année et il aura terminé quand la saison d'été de 1912 s'ouvrira. Graydon est employé dans une compagnie de chemin de fer.

M. Jones a signifié à Charlie Querrie son intention de lui arracher deux autres joueurs. Il fit la même chose l'année dernière quand il fit le voyage à Toronto de sorte que Querrie ne pourra pas se plaindre qu'il n'est pas au courant des intentions de Jones.

Il y a actuellement cinq joueurs du Teumseh avec le club Vancouver. Avant de partir Querrie a déclaré que le Teumseh viendrait de nouveau l'an prochain pour essayer d'enlever la coupe si convoitée et gardée si jalousement par les gens de l'Ouest.

Sur les pistes européennes

Newmarket, 12. — La course pour les deux ans, pris de 100 souverains, et distance de cinq furlongs a été courue sur la piste locale hier et a été gagnée par Sandrinn de W. R. Whitney. Strux s'est classé en seconde place et Ribouldin en troisième. Il y avait douze partants.

Les stakes Cesarewitch, un handicap de 25 souverains chacun ajouté à 500 souverains pour les trois-ans et au-dessus, distance de deux milles et quart ont été gagnés par Wiltonyx, Martindale. Il est arrivé second et Papaverio troisième. Il y avait seize partants.

Le hockey à St-Basile

Saint-Basile, Portneuf, 12. — Les anciens membres du Club de Hockey Saint-Basile se sont réunis, lundi soir, afin de travailler, à la réorganisation de leur club pour la saison prochaine. Les élections ont donné le résultat suivant : Patron, Rév. L. A. Gauthier; président, hon. E. R. Pepin, industriel; vice-président, L. Marcotte, marchand; président actif, docteur Ch. F. Delage, vice-président, Emile Pepin; secrétaire, Rév. F. Lespinois; trésorier, Arthur Marcotte; capitaine, Elzéar Thibault.

La plus grande animation règne parmi les membres et on espère pouvoir s'amuser gaiement durant l'hiver qui approche. Le patinoire aura une étendue de 150 x 75 pieds, ce qui sera bien vu de tous les amateurs et de nos visiteurs, car il était difficile, les années passées, à nos patineurs, de prendre leurs ébats. Le comité de régio invite tous les membres des clubs, qui, les années passées, ont bien voulu leur faire l'honneur d'une visite. Ils seront reçus avec beaucoup d'égards.

Les collégiens d'Ottawa prendront leur revanche

ILS SE SONT MIS A L'EXERCICE POUR BATTRE LE QUEEN'S A L'AVANT DE L'UNIVERSITE SAME-DE PROCHAIN.

Québec, 12. — La partie de football entre les clubs Collège et Queens à l'Oval samedi prochain promet d'être très intéressante. Le club local a sa pratique d'entraînement hier à démontré qu'il avait beaucoup bénéficié de sa jouée de samedi dernier à Montréal et que certainement la défaite ne l'attend pas pour sa prochaine jouée. Durant plus d'une heure les joueurs ont fait de l'exercice puis pendant une autre heure ils ont étudié un système de signaux qui leur rendra les plus grands services quand ils auront à lutter samedi contre les forts joueurs de l'Université de Kingston.

A une assemblée tenue après l'exercice il a été décidé que le club prendrait part à la réception au nouveau gouverneur général samedi après-midi. Les collégiens paraderont en uniforme et s'attendent que les joueurs de l'équipe des Indiens se rendront au terrain et la partie commencera. Ce sera M. le docteur Chabot qui présidera à l'ouverture du jeu.

La vente des billets pour cette partie est commencée et la façon dont les sièges sont retenus laisse prévoir qu'il y aura une foule immense à cette partie.

Un repos avant la bataille

New-York, 12. — Après la partie d'aujourd'hui entre les All-Stars et le Philadelphie et celle entre le New-York et le Brooklyn, les équipes de McCraw et de Mack se reposent d'ici à samedi alors qu'il se rencontreront dans un premier engagement pour le championnat mondial du baseball. Les deux clubs sont des plus confiants et les paris ne se font pas sur les chances des clubs mais sur le travail individuel des équipiers.

Le Duc de Connaught

est notre gouverneur-général; Borden est notre premier ministre, et Thomas Dussault, le bottier fashionable, 281 rue Sainte-Catherine, vend la plus élégante chaussure que l'on puisse rêver.

Ligue du baseball de la Cité

LES DERNIERES JOUTES DE LA SAISON AURONT LIEU DIMANCHE AU TERRAIN DU SHAM-ROCK.

Les milliers de fervents amateurs de baseball qui ont si fidèlement et si assidument suivi les parties de la Ligue de la Cité, au cours de la saison qui est sur le point de se terminer, se le-ront un plaisir et un devoir d'assister aux deux dernières parties de la saison, les séries, dimanche après-midi, au parc Shamrock.

La première sera entre les champions Richmonds et les Coureurs des Bois et la seconde entre All Montréal et Athletics.

Cette dernière décidera de la deuxième place dans la position des clubs de la Ligue. Les équipes qui ont été dans la ligue en faisant l'acquisition du club de la quene et qui a graduellement grimpé l'échelle en battant toutes les équipes sauf celle de Richmonds, est bien décidé de ne rien négliger pour conserver sa position actuelle. De son côté, Billy Jones, des "colts" ont fait merveille en ces derniers temps fera l'impossible pour remporter la victoire, dimanche, afin de les classer sur un pied d'égalité avec les "sluggers" de Pat.

Cette partie seule vaudra le prix d'admission. Afin d'éviter de voir la foule intervenir dans la seconde partie, comme dimanche dernier, le président a décidé d'avancer d'une heure le commencement des hostilités.

La partie Richmond-Coureurs des Bois commencera donc à 1 heure p.m., précise.

Une déclaration du président Johnson

Chicago, 12. — Le président Ban Johnson, de la Ligue Américaine, s'objectera l'an prochain à la clôture tardive de la saison régulière. Les séries mondiales commenceront une semaine plus tôt qu'aujourd'hui. Ban a assuré à plusieurs que la ligue Nationale terminera sa saison le même jour que l'Américaine. Les magnats du baseball Lynch sont d'avis qu'il suffira d'éliminer plusieurs dates ouvertes pour expédier plus rapidement la saison.

Le hockey amateur à Ottawa

Ottawa, 12. — Le hockey-amateur recevra un rude coup de la part des magnats professionnels de cette ville. M. Percy, M. Butler, de la direction des Ottawa, est déjà entré en négociation avec Carl Kendall et Clint Benedict du club New-Edinburgh. Afin d'obtenir aux inconvénients, les Ottawas engageront deux gardiens de buts pour la saison prochaine.

Pensionnat St-Laurent 7 Ecole Normale 4

Les joueurs de baseball du pensionnat St-Laurent et ceux de l'Ecole Normale Jacques-Cartier se sont rencontrés dans une partie amicale sur le terrain de la rue Côté, dimanche dernier, et de nouveaux les équipiers du pensionnat ont eu raison de leurs adversaires.

La partie a été cependant assez chaudement disputée mais les élèves de St-Laurent l'emportèrent par un total de 7 à 4.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien
117-119 rue CRAIG OUEST

Hugh Jennings donne ses impressions

London, Ont., 12. — Hugh Jennings était de passage en cette ville, aujourd'hui et a donné l'interview suivante aux journaux : "L'équipe qui gagnera la première partie des séries Giants-Athletics remportera le championnat du monde du baseball. Les deux équipes sont très fortes, et jouent très bien au champ. Sans être leurs égaux "au bat", les Giants ont d'excellent pitchers qui feront un travail extraordinaire. Il serait difficile de parier sur le résultat final de ces séries".

Jennings fait le voyage de Détroit à New-York en automobile.

Howard géant

Victoria, C.A., 11. — Johnny Howard, l'ancien joueur des clubs Shamrock, Vancouver et New-Westminster, a reçu des offres d'un syndicat de sportsmen locaux pour diriger l'équipe de croquet qui représentera notre ville l'an prochain dans la B.C.L.A. Howard n'a pas donné de réponse définitive aux propositions des magnats.

L'aqueduc de Hull

Ottawa, 12. — La ville de Hull veut faire des économies dans la construction de son aqueduc nouveau en plaçant tous les tuyaux à côté des tuyaux d'égout. L'ingénieur Dupuis a fait remarquer qu'il pourrait y avoir là un danger dans le cas où il y avait quelque temps, fracturé des tuyaux. Le résultat pourrait être la pollution de l'eau de l'aqueduc.

La question sera soumise à l'inspecteur sanitaire provincial.

CITE DE MONTREAL

POMPE A VAPEUR CENTRIFUGE

Des soumissions cachetées adressées au Bureau des Commissaires de la Cité, à l'Hôtel de Ville, Montréal, seront reçues jusqu'à midi, le VENDREDI, 1er JOUR DE DECEMBRE 1911, pour la fourniture et mise en place à la station de pompes du Bas-Niveau, Montréal, d'une pompe à vapeur centrifuge à haute pression de 12 millions de gallons.

Les spécifications générales et autres renseignements pourront être obtenus du Surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel de Ville.

Les soumissions devront être renfermées dans des enveloppes spéciales à être étiquetées au bureau du Surintendant et adressées au Bureau des Commissaires de la Cité, et portées en outre la mention : "Soumissions pour pompe à vapeur".

Chaque soumission cachetée sera accompagnée dans la même enveloppe spéciale d'un chèque certifié au montant de quatre mille (\$4,000) dollars, payable au Trésorier de la Cité et d'un serment de soumissionnaire incorporé.

Les soumissions seront ouvertes par les membres du Bureau des Commissaires en présence des intéressés à leur assemblée, à midi, vendredi le 1er jour de décembre 1911.

Le Bureau des Commissaires ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECALE
Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, le 12 octobre 1911.

CITE DE MONTREAL

POMPE A VAPEUR CENTRIFUGE

ENCAN
MARDI et VENDREDI 2.30 P.M.
Les effets mobiliers ou marchandises quelconques seront mis à l'enchère à la demande des acheteurs. VENEZ VOIR

QUESTIONS HISTORIQUES

Comment aimaient la musique Louis Veillot et Napoléon

Un petit livre charmant, qui pour moi a l'attrait spécial d'être écrit par mon voisin, en face des grands arbres du même jardin sur lequel s'ouvrent nos fenêtres, vient de me procurer un plaisir que j'aimerais vous voir partager. Oh! qu'un prêtre, par exemple, aurait à apprendre, à goûter, à retrouver auprès de ce fervent de la méthode paléstrinienne et du chant grégorien!

En "Notes brèves" (1), Camille Bellaigue recueille divers sentiments, diverses sensations musicales et les traduit pour le plus grand profit des connaissances et des autres.

La Mécanique des rangs, sa plume procure des satisfactions infinies. Elle parle français, chose qui devient rare, en cette langue claire, simple, simple et pleine du grand siècle, méritoire qui de ne peut être commun.

Quelques titres de chapitres se recommandent à la première communion. "Cantiques de première communion. Communion d'été à Paris. Le Luthier de Crémone. Une paroisse modèle. (C'est Saint-François-Xavier).

Le "Stabat" de Pergolèse. La Mécanique des rangs, sa plume procure des satisfactions infinies. Elle parle français, chose qui devient rare, en cette langue claire, simple, simple et pleine du grand siècle, méritoire qui de ne peut être commun.

Plus encore que celles-là, deux études ont naturellement attiré et retenu mon attention: "Louis Veillot et la Musique" — "Napoléon et la Musique". — Le premier est mon maître; le second l'objet de mes études. J'ai beaucoup appris à approfondir des choses que je croyais savoir.

Si vous avez lu les lettres de Louis Veillot (ce je ne vous fait pas l'injure d'en douter), vous vous souvenez de sa joie, dans la chapelle de l'abbaye de Solesmes, "de chanter les louanges du bon Dieu sur des airs que le P. Lambilliotte n'a pas faits", quand il est en voyage d'été, au lever de l'aurore, le chant matinal des oiseaux qui l'incitent à faire sa prière, comme ils font la leur.

Lorsqu'il écrivait les "Odeurs de Paris", il fustige d'une verve vengeresse, le rétor, le baryton, le violoniste de "Bataillon" et le reine de café-concert: Théralis — dans sa dévotion de voir les vils offices imposés à la musique, art sublime et divin!

Quand il écrivait les "Parfums de Rome", il ne manquait pas de saluer le petit Mozart entrant dans Saint-Pierre et haussé par les mains paternelles, "posant sur le pied de bronze ses lèvres d'or d'où tant de belles mélodies prirent leur vol".

Ainsi donc, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

Ensuite, si Veillot ne savait pas la musique, comme il paraît, du moins il l'aimait, surtout dans son aspect sacré et sa forme liturgique. En cela comme en tout, il possédait le "sens".

ans auparavant, en battant la charge, dans les corridors de Saint-Cloud, avaient précipité la fuite éperdue des Cinq-Cents et apporté la note un peu chaude de cette froide journée de Brumaire.

On multiplierait les souvenirs dont la musique berce la carrière fastidieuse de celui qui, s'il faut croire Lamartine, ne comprit le mal que le cri de l'épée.

Et le même accord du clairon. C'est à quoi esclave le récit de Camille Bellaigue; et en soulignant ce mérite historique des pages très littéraires d'un musicien très averti, je n'insiste pas sur ces qualités diverses afin de ne point encourir le reproche de la Bruyère: "Amas d'épithètes, mauvaises louanges". Je voudrais que mon élogé gardât sa force comme il a sa sincérité.

\$10 à gagner au Plateau Bon-Air

Rappelez-vous que dimanche 14 octobre après-midi, un service de vaisselle valant \$10.00 sera tiré au sort entre les visiteurs du PLATEAU BON-AIR. Le droit au tirage ne coûte rien; il suffit de se trouver sur le terrain à ce moment.

Le PLATEAU BON-AIR est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans. Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Dorville, une des grandes artères de la ville, et dans toute sa largeur par la rue Blangère, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est le plus bel et le plus sûr de Montréal pour la construction et la spéculation.

Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les directions du Plateau.

Agents en permanence sur le terrain. Pour informations supplémentaires, s'adresser au crédit Métropolitain, (limitée), 74, rue Saint-Jacques.

Le Conseil du Board of Trade

IL SE REUNIT HIER ET ETUDIE PLUSIEURS QUESTIONS IMPORTANTES.

Le Conseil du Board of Trade s'est réuni hier, il y a eu un débat assez long sur la taxe payée par les corporations commerciales au gouvernement provincial. On en est arrivé à la conclusion que cette taxe était beaucoup trop élevée et on a rédigé, séance tenante, une pétition qui sera présentée au premier ministre lui demandant de réduire substantiellement la taxe en question.

Une députation du conseil se rendra à l'Association des Manufacturiers canadiens pour présenter la requête.

On a pris ensuite en considération un pamphlet publié par le major G. W. Stephens, président du Havre de Montréal, et intitulé: "A plea for the readjustment of Marine Insurance Rates on the St. Lawrence". On a décidé d'inviter le major Stephens à rencontrer le Conseil relativement à ses suggestions.

Le Conseil a aussi étudié la question d'augmenter le commerce entre le Canada et les Antilles et entre le Canada et Cuba. On a jugé à propos que si des paquebots plus modernes étaient nécessaires, il était aussi urgent d'obtenir une réduction du tarif postal et des taxes de télégrammes, les paquebots des noms suivants ont été chargés d'étudier la question: MM. Huntley R. Drummond, D. W. Campbell, W. K. Graffey, John A. Gunn, J. A. Hardisty, Jos. Quintal, Robert Reford et Norman White.

Les membres présents à l'assemblée étaient: MM. Jeffrey H. Burdett, président; R. W. Reford, V.P.; H. R. Drummond, 2e V.P.; Norman White, trésorier; Jas. Elmley, R. A. Brock, D. W. Campbell, J. J. Dale, John A. Gunn, J. A. Hardisty et L. L. Henderson.

Les membres suivants ont été admis membres: un Board of Trade; MM. Ralph Alexander Dick, de la City Ice Co. et W. H. Miner, de la Miner Rubber Co. Ltd, Granby.

Accusé de tentative de meurtre

UN ITALIEN QUE L'ON RECHERCHAIT DEPUIS UN MOIS EST RETROUVE.

Un Italien du nom d'Antonio Derando que l'on recherchait depuis plus d'un mois a été rejoint hier soir, par le grand-commissaire Desaulniers et arrêté.

Derando est accusé d'avoir à Lachine, le 3 septembre dernier, déchargé une arme à feu sur un de ses complices, un nommé Salvatore Bianco.

Amené devant le magistrat, ce matin, l'inculpé a protesté de son innocence et l'enquête a été fixée au 18.

travail, n'achetiez pas de fausseuse. — Douze journées, au moins; peut-être quinze ou vingt de perdues, si vous le faisez!

— Il a raison, monsieur, à bas les machines! Donnez du travail!

— Dites, monsieur, donnez-n'en! — Ardents, partagés entre la crainte de déplaire, la colère, la pensée des jours de chômage forcé, les trois faucheurs interrogeaient le maître de l'herbe, et, si les yeux des deux anciens de menaces, pas, il y avait une révolte et un défi dans le regard du plus jeune, de Durgé au poil roux.

Les lèves avaient fini de parler, mais elles restaient entr'ouvertes, prêtes à protester ou à se plaindre. Les trois hommes avaient le même geste, et ne différaient que d'expression. Ils se penchaient en avant comme pour recevoir le pain.

— Ecoute, Gilbert, et vous, Dix-neuf, rappelez-vous ce que je vais vous dire. A cause de vous, qui êtes de vieux amis de la maison, je renonce à acheter cette année une machine, mais à une condition expresse: le prix de la journée ne dépassera pas trois francs. — C'est ce qui est dû, fit Gilbert.

IMPORTANTE CIRCULAIRE AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES

L'HON. SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ADRESSE UN DOCUMENT TRÈS PRÉCIEUX RELATIVEMENT AUX VISITES DES INSPECTEURS DANS LES ÉCOLES DE LA PROVINCE.

Dernièrement, l'honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, a fait parvenir aux inspecteurs d'écoles de la province de Québec une circulaire importante relative à leur visite d'automne. Cette circulaire est un résumé complet du procédé que doivent suivre les inspecteurs durant leurs visites périodiques. C'est un petit code très précieux qui les aidera dans leur travail.

M. le surintendant débute ainsi: Je vous envoie aujourd'hui même une nouvelle formule de rapport pour la visite d'automne et le Bulletin du 21ème semestre. A l'avenir, vous n'avez plus qu'un bulletin à remplir, lors de votre deuxième visite. Veuillez lire les indications du Rapport et celles du Bulletin. Je vous recommande de bien observer les prescriptions et, en particulier, d'être très précis et remplissant le tableau: "Instituteurs et Institutrices Laïcs Engagés sans Diplôme".

J'attire spécialement votre attention sur les modifications apportées au chapitre des "Observations de l'Inspecteur d'école" et, en particulier, à la question: "Le Surintendant doit-il intervenir cette année?" Et, dans l'affirmative, précisez la nature de cette intervention.

Avant d'aviser le Surintendant, renseignez-vous parfaitement sur la question que vous soumettez, afin de ne pas exposer les écoles à commettre des erreurs de faits, toujours graves en pareilles matières.

VISITE D'AUTOMNE La visite de l'automne ne doit pas commencer avant le 11 septembre. En commençant plus tôt, les inspecteurs s'exposent à trouver certaines écoles fermées, d'autres à peine en activité. L'honorable M. de la Bruère recommande de faire la première visite sans précipitation; il conseille d'examiner sérieusement quelques élèves de divers groupes ou divisions afin de s'assurer si le classement a été judicieusement fait.

L'inspecteur, tout en questionnant les élèves, donne à l'instituteur une leçon de méthode, pratique ou théorique, les matières les plus relatives ou qui paraissent moins bien enseignées, le titulaire. L'instituteur devra faire en sorte, par sa correction de langage, son attitude en classe, ses procédés d'enseignement, de donner une leçon salutaire de discipline et à l'instituteur et aux enfants.

Après l'être en vue de l'état intellectuel de chaque classe, l'inspecteur examinera l'état matériel de la maison d'école, du mobilier, des dépendances et de l'emplacement. La question de l'hygiène scolaire ne saurait laisser un inspecteur indifférent. Il importe que les classes soient bien ventilées, bien aérées, bien éclairées, bien chauffées. Si quelque chose laissait à désirer sous ces divers rapports, l'inspecteur est prié d'en prévenir immédiatement les commissaires d'école.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE M. le surintendant insiste sur la "conférence pédagogique" qui sera donnée chaque automne, dans chaque paroisse, à l'endroit le plus commodément possible.

Cette conférence devra se rapporter aux besoins spéciaux des écoles de la municipalité, aux défauts constatés lors de la visite, à l'organisation des classes, à la discipline, en un mot, aux devoirs essentiels des titulaires. Parmi ces devoirs essentiels, veuillez rappeler, cette année, celui de la "Préparation sérieuse des leçons"; pas de préparation, classe nulle.

Préparer sa classe, d'après l'expérience et les meilleurs auteurs, c'est savoir se souvenir, prévoir et choisir: L'inspecteur doit donc remarquer, au cours des leçons antérieures et des difficultés de toutes sortes que l'on a rencontrées; leçons peu comprises et sur lesquelles il faudra revenir, explications inexactes, devoirs mal appropriés, etc., etc.

Il prévoit les difficultés présentes par le leçon du jour et les points sur lesquels il faudra insister, afin de ne rien laisser d'obscur dans les esprits; les explications qui pourront être demandées par les élèves et les questions qu'il faudra faire à l'élève d'aujourd'hui; le point lourd, pour s'assurer qu'on est compris et suivi; les difficultés offertes par le devoir choisi.

III.—Choisir d'abord le sujet de la leçon en faisant le départ entre ce qui est utile de dire et ce qu'il est prudent de reporter à l'année suivante; puis l'exercice d'application qui suivra; le résumé qui doit être donné à l'étude par cœur; les exemples nécessaires à la leçon; les questions qui obligeront les élèves à observer, à réfléchir, à faire des liens entre eux-mêmes ce que vous voulez leur enseigner; les procédés et la méthode qui permettent de se mettre plus sûrement à la portée des jeunes intelligences, enfin les moyens disciplinaires les plus efficaces pour maintenir l'ordre en classe.

Rappelez aux instituteurs et aux institutrices de votre ressort combien une étude attentive des directions pédagogiques du Programme officiel et la lecture assidue de l'Enseignement Primaire facilitera la préparation de la classe. Concluez souvent à vos supérieurs de consulter un bon traité de pédagogie. Voyez à ce qu'un exemplaire des Règlements Refondus du Comité catholique soit à la disposition de chaque titulaire.

LE FONDS DE PENSION L'instituteur, lors de la conférence pédagogique, donnera aux institutrices quelques explications sur la loi de retraite. Plusieurs institutrices ignorent qu'elles peuvent faire compter les avantages qu'elles retiendront de leur position.

Les primes distribuées par les inspecteurs et quelques commissions scolaires, ainsi que celles que le gouvernement accorde à ceux et celles qui enseignent depuis au moins 10, 15 ou 20 ans peuvent être évaluées pour le fonds de pension.

Chaque fois que l'inspecteur fait une visite, il ne devra jamais omettre de faire les observations qu'il jugera nécessaires aux commissaires d'école et il indiquera les moyens à prendre pour combler les lacunes.

Il est important, aussi, dès la première visite, de signaler au Surintendant, dans de brèves remarques appuyées sur des faits, les besoins justifiés les plus urgents des maisons d'école et leur mobilier, et de suggérer les moyens les plus efficaces à prendre pour les obtenir.

De plus, dès cette année, dans le rapport de votre première visite vous me renseignerez avec précision sur les causes véritables qui peuvent justifier certaines commissions scolaires d'engager des titulaires non diplômés ou de payer des traitements de famine aux institutrices.

INSTITUTEUR NON DIPLOMÉS Au sujet des institutrices non diplômées, M. le surintendant s'exprime comme suit: Dans ma circulaire du 15 juin dernier, j'ai attiré l'attention des commissaires d'école sur l'article 26 des règlements refondus. Plusieurs commissions scolaires ne tiennent pas compte de cette ordonnance en engageant, sans autorisation, des institutrices non diplômées. Il y a quelques endroits, dans la province, où il est difficile de se procurer les services d'institutrices diplômées; mais ces endroits sont plutôt rares. Dans plusieurs municipalités on a abusé, dans le passé, de l'article 26 des règlements refondus. C'est pour quoi, dans la circulaire ci-dessus mentionnée, j'ai dit aux commissaires d'école: "Ne faites pas d'abus de l'article 26 des règlements refondus. L'engagement d'institutrices (ou d'instituteurs) non diplômés qu'en cas d'urgence; 2o que les municipalités qui engageront des personnes non diplômées, sans mon autorisation, seront exposées à perdre les subventions du Gouvernement."

Afin que cet ordre puisse recevoir une sanction efficace, il importe que les inspecteurs, dans leur rapport de la première visite, me renseignent exactement sur le nombre de titulaires non diplômés engagés avec ou sans mon autorisation. Des institutrices ou des instituteurs non diplômés qui sont porteurs de l'autorisation du Surintendant leur permettant d'enseigner sans diplôme.

A la question: "Est-il autorisé à engager sans diplôme?" répondez par un oui ou un non, ne vous contentez pas d'un simple trait horizontal. Expliquez brièvement les raisons qui vous ont amenés à engager sans diplôme, et indiquez les raisons qui vous ont amenés à engager sans diplôme.

Quant à la deuxième visite des écoles elle ne devra pas commencer avant le 15 janvier 1912. La rentrée des classes aura lieu le 7. Dans le dernier semestre, tous les élèves devront être questionnés sur les matières essentielles, les cahiers et autres travaux des élèves examinés attentivement. Cet examen consciencieux permettra, aux instituteurs d'accorder aux titulaires les plus méritants les primes que vaut le succès professionnel.

CONCLUSION M. le Surintendant conclut ainsi: Les devoirs de l'inspecteur primaire sont nombreux et importants. L'efficacité de notre organisation scolaire dépend de la façon dont nous nous acquitons de nos devoirs et de la compétence de cet officier préposé à la direction locale de l'Instruction publique. Aussi, je vous prie de vous consacrer tout votre temps à l'accomplissement de vos devoirs professionnels, considérant comme indigne d'un bon inspecteur tout ce qui n'est que la négligence, même partielle, de l'un de vos devoirs d'état.

Je prends la liberté de vous rappeler la teneur de l'Arrêté en conseil du 10 août 1910. A cette date, votre traitement fut augmenté et, certes, ce n'est pas que justice, mais aux conditions suivantes: "A l'avenir, les inspecteurs d'écoles devront faire deux visites d'inspection par année, employer tout leur temps à l'exercice de leurs fonctions et se conformer aux Règlements et instructions du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique." Ces instructions vous sont connues.

Et depuis la date où cet Arrêté fut sanctionné, à la demande du Comité catholique, le Gouvernement a nommé un inspecteur-général d'une des principales attributions, est d'exercer un contrôle efficace sur l'inspection primaire. Et du devoir de cet officier supérieur de signaler au Surintendant toute négligence grave de la part des inspecteurs, dans l'accomplissement de leurs devoirs, comme il est tenu d'encourager vos efforts et de guider vos initiatives. Soyez certains que l'inspecteur-général sera reconnaissant au mérite de tous, et qu'il en fera état, en signalant les abus qui ne sauraient être tolérés. Autant je serai heureux, sur les informations qui me seront fournies, de proclamer votre zèle et vos succès, autant je dénoncerai à qui de droit tout manquement à l'un de vos devoirs essentiels.

Ce qui domine, sauf de rares exceptions, chez les inspecteurs primaires de la Province, c'est un sentiment élevé de leurs fonctions, une haute idée du rôle important qu'ils ont à remplir. Je ne puis donc permettre à quelques inspecteurs peu scrupuleux de compromettre, par leurs négligences inexcusables, et la dignité de l'inspecteur et la réputation de tout un corps éminemment respectable.

Avec la santé, je vous souhaite, MM. les Inspecteurs, une saison propice à l'accomplissement de votre rude labeur. Veuillez agréer, messieurs, l'hommage de ma sincère amitié.

BOUCHER DE LA BRUÈRE Surintendant.

Les troubles en Chine Toronto, 11. — On craint beaucoup pour la sécurité des missionnaires catholiques et protestants à Hankow, dont l'établissement est situé en face de la ville de Wu Chang, de l'autre côté de la rivière. On sait que les rebelles se sont emparés hier de cette localité. Les missionnaires sont au nombre de 25.

Le pillage se continue et les communications avec Hankow sont coupées depuis que les troupes impériales ont dû retraiter.

Organisation des clubs conservateurs Des clubs conservateurs sont organisés à Roumont et à Delémont, en Suisse. L'Assemblée de Roumont a lieu dans l'ancien hôtel de ville, au coin de la rue Visitation et du chemin Saint-Michel. L'autre se tiendra au coin des avenues Delémont et Mont-Royal.

L'organisation des deux clubs projetés pour la division Maisonneuve sera complétée mardi prochain, probablement. L'installation des officiers aura lieu à une grande assemblée au Monument National, le 26 octobre.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1557. — Le 11 octobre 1911, le Juge de la Cour de la Cité de Montréal et Rosalie Groulx de Ely, Comté de Sherbrooke, district de Bedford, épouse d'Edouard Lavareur, rentier, du même lieu et le dit Edouard Lavareur, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Joseph Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

Frédéric H. Shaw de la ville de Westmount, district de Montréal, Dame Elvire Quinte, de la Cité de Montréal, veuve de Alphonse Groulx, en son vivant cultivateur, du même lieu; Joseph Groulx, cordonnier, de la Cité de Montréal; Agnès Groulx, de la Cité de Montréal, épouse de Louis Leblanc, cultivateur, de la Cité de Montréal et le dit Louis Leblanc, tant personnellement que pour autoriser sa femme, ont convenu de conclure un contrat de mariage.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
SEULE DOUBLE VOIE FERREE
ENTRÉE MONTRÉAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO

7 1/2 HEURES
A TORONTO
"INTERNATIONAL LIMITED"

Le train le plus rapide du Canada.
Quatre trains express par jour.
Entre Montréal et Toronto.
Service d'équipage, vaisselle, salons, bibliothèque, wagon-restaurant, etc. Les nouveaux wagons-restaurant sont les plus confortables pour lire, dans les lits et éventuellement pour dormir.

Prix réduits pour les différents points de la Côte du Pacifique.
En force jusqu'au 15 octobre inclusivement.
Passage simple de seconde classe pour ce train de Montréal via Chicago à \$47.70.
Westminster, C. A. Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Ore. \$49.00.
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico, City, Mex. \$49.00.
Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES
Laissez-vous tenter par CHICAGO, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 p. m. Lits disponibles pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou deuxième classe sur paiement d'une somme nominale. Renseignements avec les trains avant des chars de style semi-luxueux à CHICAGO.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques, Tél. Main 6905.
Ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE DE TORONTO
10.45 P. M. TOUS LES JOURS A LA GARE YONGE
TORONTO NORD
SANS ÉGAL POUR LE CONFORT OFFERT AUX VOYAGEURS

Wagons à compartiments, d'une incontestable supériorité et confort. La seule ligne sur laquelle se trouvent des wagons à compartiments.
8.45 a. m. et 10.15 p. m. tous les jours pour la gare Union.

Le service d'automne est maintenant en vigueur. On peut se procurer des horaires en les

ENDROITS HUMIDES
BUANDERIES, BRASSERIES
Essayez les Courroies "BALATA"
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

VENDREDI, LE 13 OCTOBRE, 1911

S. Edouard, Conf.
Lever du soleil : 6 h. 12; coucher du soleil : 5 h. 21. Lever de la lune : 9 h. 02 (S.); coucher de la lune : 0 h. 51 (S.).
Pleine lune.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est.—R. de M.

Aujourd'hui maximum : 66
Minimum : 48
Aujourd'hui minimum : 46
Même date l'an dernier : 38
Baromètre : 5 h. matin, 29.77; 11 h. matin, 29.75; midi, 29.79.
LE TEMPS QU'IL FERA
Beau et chaud.

NOTRE JOURNAL

Ceux qui recevaient le journal pour les vacances ou durant la période électorale et qui ne donneront pas avis de discontinuer, soit en refusant ou en écrivant directement au bureau, seront considérés comme abonnés réguliers.

A tous ceux qui, actuellement, reçoivent l'édition quotidienne du *Devoir* sur abonnement spécial et qui désireraient recevoir le *Devoir* hebdomadaire, nous rappelons qu'ils peuvent le faire en payant \$1.00 par année.

Notre édition hebdomadaire contient tous les articles publiés en première page de l'édition quotidienne et un rapport substantiel des principales nouvelles de la semaine dans le monde entier. On y trouve en outre d'excellentes lectures sur des questions d'actualité dans tous les domaines de l'activité humaine.

Heureuse initiative

On sait que la société St-Jean-Baptiste fait donner chaque hiver, au Monument National, un cours d'anglais pour les jeunes personnes qui se destinent au travail de bureau. Ces cours ont eu beaucoup de succès.

Beaucoup pensaient cependant, que le rôle de notre société nationale était surtout de propager la connaissance du français et la nouvelle administration a donc décidé de créer un cours de français pour les jeunes anglais.

Le succès a déjà justifié son heureuse initiative.

Nous apprenons, en effet, que pas moins de 700 demandes d'inscription ont été faites aux autorités.

Faute d'espace et de professeurs, deux cents demandes seulement ont été agréées pour le cours de cet hiver.

Mais l'on voit quel bien la société St-Jean-Baptiste pourra faire en développant son projet.

C'est une heureuse initiative qui justifie les plus chaleureuses félicitations à l'adresse de la société St-Jean-Baptiste, mais aussi à nos compatriotes anglais qui manifestent le désir d'apprendre notre langue.

L'affaire Russell Greenshields

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 12. — Le maître en chancellerie a reçu le rapport de la cause de la réclamation de \$1,250,000 de David Russell, de Montréal, contre J. W. Greenshields, avocat de Montréal. La cause a pour but de recouvrer les intérêts dans une vente de terrains dans l'Ouest au Canadian Northern. La cause sera entendue à Ottawa au mois de décembre prochain.

Le Cercle Saint-Louis de l'A. C. J. C.

Demain soir, vendredi 11 octobre, à 8 heures, séance régulière du Cercle Saint-Louis de l'A. C. J. C. Un nouveau bureau sera élu pour l'année 1911-12.

A la mémoire de Christophe Colomb

(Spécial au "Devoir")
Boston, 12. — La mémoire de Christophe Colomb a été honorée par les organisations militaires de Boston aujourd'hui. Il y a à part cela, un carnaval nautique sur la rivière Charles et plusieurs cérémonies religieuses et civiles.

Groupe Lemoyne A. C. J. C.

Il y aura assemblée très importante, le 13 octobre, à huit heures du soir au presbytère St-Jean-Baptiste.

Convention des Conservateurs

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 12. — Ce soir, au Grand Opéra, il y aura convention des conservateurs d'Ottawa-Ouest, pour faire le choix d'un candidat aux prochaines élections provinciales qui auront lieu au mois de décembre.

GARÇONS

On demande des garçons pour faire les messages. — S'adresser au "Devoir", 71a rue St-Jacques.

LE SCANDALE DES POSTES

Le "Globe" confesse pratiquement qu'il a refusé de payer

(Spécial au "Devoir")

Toronto, 12. — La réponse du *Globe* à l'article du *News* au sujet du scandale des postes, n'est pas brillante. L'organe libéral admet qu'il n'a payé qu'une seule fois et sous proteste, le prix spécial exigé par le département des Postes. Pour le reste, le *Globe* s'est contenté de promettre de payer si le département ne changeait pas d'avis sur l'interprétation du règlement No 60.

Pour s'excuser, cependant, le *Globe* prétend qu'au début de la campagne le maître de poste lui déclara que la poste n'exigerait pas plus que le tarif ordinaire.

A cela le *News* répond ce soir, par une entrevue avec le maître de poste, dans laquelle celui-ci déclare que ni lui ni son assistant n'ont fait semblable promesse au

Globe.

Le *Globe* ajoute qu'il n'a retiré son chèque que parce qu'il a été informé que les autres journaux faisaient de même. Le maître de poste répond dans la même entrevue au *News* qu'il n'a jamais dit au *Globe* que les autres journaux demandaient d'être remboursés.

Le *News* réitère son accusation, savoir que le gouvernement a permis à ses organes de se servir du service postal à son profit pendant qu'il refusait le même avantage à ses adversaires.

Il est de plus en plus évident que les autres journaux n'ont été remboursés que pour protéger les finances du *Globe*. Et ce qui ne souffre aucun doute, c'est que les journaux oppositionnistes ont été traités autrement que les journaux ministériels par l'administration des postes.

ÉTRANGE ARRIVÉE DE DÉBARDEURS ÉTRANGERS

LE "LADY OF GASPÉ" AURAIT DÉBARQUÉ CENT CINQUANTE OUVRIERS QUI ONT IMMÉDIATEMENT ÉTÉ PLACÉS SUR LES CHANTIERS DU PORT. LE BUREAU D'ARBITRAGE INTERVIENDRA-T-IL ?

Il se serait produit dernièrement sur les quais un incident qui pourrait créer un grand malaise parmi les débardeurs du port. Dans un temps où le travail subit une dépression, on dit que le "Lady of Gaspé" est entré dans le port, mardi avec plus de 150 ouvriers, venus du bas du fleuve et pour la plupart, dit-on, des étrangers au pays.

Le plus étonnant, c'est que ces nouveaux venus, nous assure-t-on, ont tout de suite trouvé de l'ouvrage, et sont par conséquent, préférés aux anciens ouvriers qui sont là sans travail.

On ne se gêne pas pour dire que le bureau permanent d'arbitrage devrait s'occuper activement et immédiatement de la chose, et voir si la loi des aubains n'est pas ici en cause.

Il y a là certainement un fait qui mérite considération de la part des intéressés pour établir le véritable bien-fondé de ces rumeurs sérieuses et persistantes.

Les notes disent qu'ils veulent être protégés contre la venue de ces étrangers qui prennent ainsi leur place dans un temps où les ouvriers de Montréal ont besoin de travailler.

UNE VENTE DE \$400,000

TELLE EST CELLE DE L'IMMEUBLE DE LA MAISON DUPUIS FRÈRES, RUE ST-CATHERINE ET ST. CÉLA N'ALTÉRERA EN RIEN LES AFFAIRES, QUI CONTINUERONT COMME DANS LE PASSE.

Une des plus fortes transactions immobilières de cette semaine, est sans aucun doute la vente de l'immeuble de la maison Dupuis Frères, au prix de \$400,000. Il est entendu que cette vente n'affecte en rien le commerce de la maison. Elle continuera, comme par le passé, à faire affaire au même endroit.

M. J. N. Dupuis possède un bail de dix ans, renouvelable pour dix autres années, à l'expiration.

C'est la Belgo Canadian Realty Co., représentée par MM. H. W. Beaulieu, J. B. Oppe, sir Thos. Shaughnessy et M. Holt, qui s'est

portée acquéreur de la propriété. Celle-ci couvre plus de 25,000 pieds carrés, soit 115 pieds rue St-Catherine par 86 pieds sur St-Christophe et 200 pieds sur Saint-André. La compagnie précitée a donc payé une moyenne de \$16 du pied carré.

La transaction aura, paraît-il, les plus heureux résultats. Le magasin actuel sera restauré, et tout fait servira une ère de grande prospérité pour la principale maison commerciale de l'est.

Le transfert de la propriété s'est fait par devant Mre Edm. Desaulniers, notaire.

LA RÉVOLTE EN CHINE

ON VEUT RENVERSER LA DYNASTIE DES MANCHOUX. — LA PRISE DE WU-CHANG. — LES ÉTRANGERS EN SURETE.

Hankow, 12. — Les révolutionnaires ont remporté hier une grande victoire, en s'emparant de Wu-Chang, après un combat contre les troupes impériales, combat qui dura plus de 24 heures.

Les étrangers n'ont pas, jusqu'à présent, été molestés, les chefs rebelles ayant exhorté leurs partisans à respecter la vie et les biens des résidents européens et américains.

Ce fait, qui rassure les légations, est, au contraire de mauvais augure pour le gouvernement de Pékin, car il indique que le mouvement est dirigé contre la dynastie des Manchoux.

Les premiers désordres avaient eu lieu hors de la connaissance de ces chefs, très intelligents, si l'on en juge par la façon relativement aisée dont ils ont su mettre en déroute les meilleures troupes du gouvernement.

On craint maintenant la défection dans les rangs de ces troupes. Wu-Chang est la capitale de la province de Hu-Peh et est située en face de Han-Kow, sur l'autre rive du Yangtze-Kiang (fleuve Jaune).

Cinq canonnières sont prêtes à intervenir. Les consuls étrangers ont aussi demandé par télégramme, à leur gouvernement, l'envoi de cuirassés pour protéger la vie et la propriété de leurs nationaux.

Par mesure de précaution, tous les navires marchands, dans la rivière sont sous pression, avec à leur bord, les femmes et les enfants.

On a organisé une garde de volontaires autour du quartier des blancs. Les révolutionnaires, dit-on, ayant été battus dans la province de Szechuen, dont ils ont, pendant quelque temps, assiégé le chef-lieu, se sont jetés sur le Hu-Peh, pour faire la base d'opérations nouvelles contre le Szechuen.

La population de Wu-Chang menaçait lundi de passer aux rebelles et trente arrestations ont été faites.

Pour créer un exemple de terreur, quatre accusés ont été décapités séance tenante, en pleine rue, devant la résidence du vice-roi.

Il ne semble pas que cet acte ait atteint l'effet désiré, car une partie de l'artillerie de la garnison a immédiatement déserté. Cette désertion en masse entraîne les autres troupes et précipite le dénouement.

C'est en voyant que les rebelles allaient être maîtres de la cité que le vice-roi s'enfuit.

On brûla sa résidence et le commandant militaire fut assassiné.

Les troupes restées loyales à l'Empire se sauvèrent en traversant le fleuve, poursuivies par la fureur des révolutionnaires.

Une proclamation du comité révolutionnaire menace de mort tout assaillant d'un étranger.

Les secrétaires des ministres

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 12. — Peu de ministres du cabinet Borden ont jusqu'ici choisi leurs secrétaires particuliers. L'hon. M. Borden conserva celui qu'il avait comme chef de l'opposition, soit M. A. E. Blount. Ce dernier a pris déjà possession du bureau qui était occupé par M. E. J. Lemire, secrétaire de Sir Wilfrid.

Le Dr. Ross, point des postes, a choisi comme secrétaire particulier, M. J. Mitchell, ancien secrétaire des whips conservateurs.

Notes de l'Hôtel de Ville

LA VILLE SE PROTEGE

Le directeur du service municipal d'hygiène dit que le Pacifique Canadien a publié une circulaire par laquelle il défend aux chefs de gare et aux chefs de train d'amener à Montréal des personnes souffrant de maladies contagieuses. Si le cas se présente, la Ville mettra le wagon sous séquestre et le renverra sans permettre que personne n'en sorte à son point de départ.

LES GOUTTES DE LAIT

Le Dr Blackader et Mmes Derrick et Smilie, du "National Council of Women", ont présenté aux commissaires, leur rapport sur l'œuvre des Gouttes de Lait que le Conseil a établies au commencement de l'été, avec une subvention municipale de \$1,500 et l'argent qu'il avait déjà. Résultat fort consolant : dans l'un des dépôts on n'a eu qu'une mortalité de 13-5 pour cent, et si la mortalité a été plus élevée dans l'autre, c'est que les enfants y ont été apportés trop tard.

Les délégués croient que l'œuvre devrait se continuer pendant l'hiver jusqu'à la fin de mai 1912, alors qu'on recommencera avec de nouveaux crédits. Les commissaires ont répondu qu'ils ne pouvaient recommander qu'un pétrole finissant le 31 décembre et qu'ils incluraient dans le budget une somme d'argent suffisante pour toute l'année 1912.

L'ÉLÉ SAINT-HELENE

Les commissaires ont demandé le dossier complet de l'achat de l'île St-Hélène, et d'une section du Parc La Fontaine. Ils veulent connaître toutes les obligations que ce contrat impose à la Ville pour mettre le plus tôt à exécution les améliorations que demandent ces deux parcs d'une façon si urgente.

PAS DE MARIAGE CIVIL

Un homme mesurant 6 pieds et 3 pouces et une jeune fille de petite taille se sont présentés ce matin à l'Hôtel-de-Ville pour se marier. Le guide municipal leur a expliqué que Montréal n'est pas une ville yankee et que le premier pas à faire est de demander au maire s'il n'y a pas de loi qui empêche les mariages civils. Pour donner satisfaction au couple qui voulait convoler avant de partir ce soir pour Winnipeg, il a conduit au secrétaire municipal qui n'a pu que leur confirmer ce que venait de leur dire le guide.

LA PRISE D'EAU

M. Janin, ingénieur en chef de la Ville, a transmis aux commissaires un rapport sur l'état des travaux de construction de la nouvelle prise d'eau.

Il a déclaré que ces travaux seront terminés pour le 1er mai 1912. Le premier tuyau est en place et sert à l'approvisionnement de la ville; il va puiser l'eau à 1,200 pieds du rivage. Le second tuyau sera terminé bientôt, car il ne reste plus qu'un bout de 400 pieds à poser.

LA CASERNE No 5

La ville est en ce moment poursuivie par un des entrepreneurs de la fameuse caserne de pompiers No 5, mais elle ne peut produire le dossier concernant cet édifice sans l'avis du secrétaire de la province. A l'époque de l'enquête royale sur l'administration de la ville, ce dossier fut remis à M. le juge Cannon qui a son tour a remis avec tous les autres dossiers aux autorités provinciales.

L'ACHAT DE LA M. W. P.

La commission électorale chargée des négociations avec la Montreal Water and Power Company, se réunira mardi prochain. Les commissaires municipaux ont été invités à cette séance.

SUPPRESSION DE LA FUMÉE

Le rapport de l'inspecteur municipal des chaudières à vapeur pour 1910 vient d'être publié. Après les constatations de service, M. Champagne présente plusieurs observations dont la principale concerne la suppression de la fumée. Il déclare que le fait que la ville viole e-m-même ses propres règlements sert d'arguments à ceux qui cherchent à se soustraire à l'observation des ordonnances.

En 1910, M. Champagne a fait 1903 inspections.

LA FERMETURE

Mre Archambault a demandé ce matin au Supérieur l'annulation d'un bref de certiorari contre la décision du recorder sur la fermeture des épiceries le soir. En attendant, la ville poursuivra tous ceux qui seront en violation du règlement de la fermeture de bonne heure.

LE QUARTIER BORDEAUX.

Une nombreuse délégation de citoyens du quartier Bordeaux s'est présentée chez les commissaires pour demander que la ville fasse la Compagnie des électriciens à cette localité le service de voitures électriques auquel elle est tenue dans les quartiers annexés qui n'ont pas déjà un service de tramways. Comme ils savent cependant que cela ne pourra se faire tout de suite, la délégation demande que la ville lui aide à obtenir du Pacifique-Canadien un convoi passe par Bordeaux à 7 h. 15 du matin.

Les commissaires ont promis leur concours aux délégués.

Frappée par un tramway

Québec, 12. — Madame Félix Blouin a été frappée par un tramway hier soir, rue St-Jean, à l'angle de la rue D'Auteuil, ou la Compagnie Nationale du Téléphone a pratiqué une excavation pour l'enfoncement de ses fils. Elle a été projetée dans le trou et est restée à terre. Elle a été blessée. Dr Walsh fut appelé à lui donner des soins et la fit conduire chez elle par l'ambulance. Madame Blouin est très souffrante, mais le médecin ne croit pas que ses blessures soient mortelles.

Aux amis de Montfort

Le vif intérêt témoigné par un très grand nombre de Montréalais lors du pèlerinage organisé pour le "Cercle des Anciens de Montfort" à l'occasion de la bénédiction de la chapelle de l'École Industrielle, a décidé cette jeune société de donner pour la première fois une soirée intime. En conséquence le mardi 24 octobre prochain dans la salle de l'École St-Jacques, coin St-Catherine et St-Denis, aura lieu un grand Euchariste-Concert. L'admission est de 50c. Les prix sont des plus beaux. Rafraichissements gratuits.

Aux bienfaiteurs et aux amis de Montfort nous disons au revoir au 24 octobre.

Le Cercle des Anciens de Montfort.

Association St-Jean-Baptiste

COURS PUBLICS

Ce soir au Monument National, inscription des élèves de la classe de langue anglaise, 8 heures.

Demain, vendredi, sténographie et grammaire française.

N. B. Les conférences sur les Mmes et la Méthurgie, commenceront lundi le 16 octobre courant à 8 heures du soir.

La date des élections partielles

Nomination le 24, scrutin le 31

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 12. — C'est par erreur qu'on a donné le 1er novembre comme date des élections partielles. La nomination est fixée au 24 et la votation le 31 octobre.

DRAME SANGlant. DANS LE CANTON DE PONSOMBY

UN INCONNU A ÉTÉ TUÉ A COUPS DE FUSIL PAR UN CULTIVATEUR DU NOM DE FELIX DROUIN. — CE DERNIER MENACE DE MORT TOUS CEUX QUI VEULENT APPROCHER DE SA MAISON. — LE DETECTIVE McCASKILL SE REND SUR LES LIEUX.

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 12. — Un drame sanglant s'est déroulé avant-hier soir dans le canton de Ponsomby, sur la Lièvre, à vingt-cinq milles de Papineauville au cours duquel un inconnu a été tué à coups de fusil. Il était dix heures du soir, lorsqu'un étranger frappa à la porte d'un cultivateur du nom de Félix Drouin. Celui-ci est marié et père de famille, et est âgé de 36 ans environ. Cette maison est située sur la route de Namur, à quelques milles du village de Namur. Ce qui s'est alors passé entre Drouin et l'étranger, nul ne le sait, mais on entendit des coups de fusil, puis tout rentra dans le silence.

Les cultivateurs, réveillés par les détonations, se rendirent près de chez les Drouin, mais au lieu

de leur donner des explications, Drouin sortit de sa maison armé d'un fusil, et menaça qui que soit qui ferait mine d'avancer. Le maire Tessier fit alors avertir le shérif Wright, de Hull, qui, à son tour, a prévenu le détective McCaskill, de Montréal. Les deux hommes sont partis hier soir, et sont arrivés ce matin à sept heures à Namur. Après avoir déjeuné, il se sont mis en route pour le lieu de la tragédie, où ils arrivèrent vers midi, vu le mauvais état des routes.

Depuis la nuit de la tragédie, Drouin n'est pas sorti de sa maison. On dit qu'il va opposer une forte résistance à son arrestation. Toute l'affaire est un mystère, et on ne sait trop comment l'expliquer. On croit que l'étranger est un syrien ou un colporteur juif.

LA CAPACITE DU FILTRE

M. Fuller répond aux affirmations de l'ingénieur Meadows

MM. Fuller et Janin ont été appelés par les commissaires ce matin, pour donner des explications concernant le rapport de l'ingénieur Meadows, sur la capacité du filtre. Les deux ingénieurs déclarent que leur collègue du conseil provincial d'hygiène a fait un rapport dont la base est fautive.

"La consommation moyenne de l'eau, dit M. Fuller, bien loin d'être de 45 millions de gallons d'eau par jour, n'est même pas de 40 millions; ce n'est que par exception qu'elle a atteint le premier chiffre. Le filtre n'a pas non plus été construit pour une consommation quotidienne de 50 millions de gallons seulement. Il a été fait pour filtrer, en 24 heures, 50 millions de gallons de l'eau puisée au rivage et par conséquent boueuse et polluée. Mais la prise d'eau n'est plus au rivage, elle est à

1200 pieds au large; par conséquent la capacité quotidienne du filtre devient, avec de l'eau beaucoup plus pure de 65 à 70 millions de gallons.

"De plus l'augmentation de la population a été prévue et les plans du filtre sont faits pour une capacité de 150 millions de gallons, et le terrain a été acheté en conséquence. Seulement on n'a pas cru nécessaire d'immobiliser des millions de dollars en achetant un capital aussi considérable. Le filtre se donc construit par unités et les premières auront une capacité de 50 millions à 70 millions de gallons selon l'eau filtrée. A mesure des besoins, on ajoutera les unités qu'on voudra."

MM. Fuller et Janin ont été priés de faire sur cette question, un rapport que les commissaires communiqueront aux journaux.

LE DEPART DE LORD GREY

(Spécial au "Devoir")

Québec, 12. — S. E. Lord Grey s'est embarqué ce matin avec Lady Grey et sa famille à bord du steamer "Earl Grey" pour Rimouski, où il prendra passage sur le "Victorian" pour retourner en Angleterre.

Le départ du gouverneur général a eu lieu au quai du roi. Il n'y eut aucune cérémonie, particulière et vu l'incertitude de la température, quelques centaines de personnes seulement assistaient au départ.

Parmi les personnages officiels qui allèrent saluer une dernière fois son Excellence, on remarquait Sir Chas. Fitzpatrick, juge en chef de la cour suprême, et lady Fitzpatrick, Sir François Langelier, lieutenant gouverneur, et lady Langelier, l'hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes, Sir Lomer Gouin, et lady Gouin, Sir L. A. Jetté et lady Jetté, l'hon. Charles Langier, son Honneur le maire Drouin, Sir Geo. Garneau, l'évêque L. A. Cannon et quelques autres. Lord Grey s'est

embarqué à midi. Il a été reçu à l'agence de la marine par le commandant général Thompson, de la marine canadienne et M. Béland, de l'agence de la marine. Il fit l'inspection des détachements du R. C. R. et du R. C. G. A. qui formaient la garde d'honneur, puis se rendit à la passerelle où l'attendait sa famille.

Leurs Excellences échangeaient une dernière poignée de mains avec les personnages présents et montèrent à bord.

Pendant que le navire s'éloignait du quai, la foule cria des hurrahs pour Lord et Lady Grey. A la demande de l'honorable L. P. Pelletier, un salut de dix-neuf coups de canon fut tiré de la citadelle, lorsque le navire se mit en mouvement.

Son Excellence est parti en compagnie de sa famille et de ses deux aides de camp, le capitaine Bingham et M. Malecom. Des gerbes de roses ont été présentées à Lady Grey avant son départ, par Lady Langelier, lady Gouin et Mme L. A. Cannon.

Couvent d'Hotelaga

Hier, à la Maison-Mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hotelaga, Sa Grandeur Mgr Bruchési, accompagné de M. le chanoine F. L. Adam, curé du Sacré-Cœur, et de M. le chanoine G. Gauthier, curé de la Cathédrale, a présidé à l'érection de la supérieure générale et de ses Consœurs. Le résultat a été le suivant : Mre Martin de l'Ascension, supérieure générale, Mre Marie de Bonsecours, assistante, Mre Marie-Danese, sous-assistante, Mre Mechtild du St-Sacrement, dépositaire, Mre Marie-Ludger, secrétaire. A l'issue de cette élection, un Te Deum a été chanté dans la chapelle, par la Communauté réunie.

L'escorte du duc de Connaught

Québec, 12. — Trente-six dragons royaux de St-Jean, Qué., sont arrivés Québec hier soir, pour faire partie de l'escorte d'honneur de S. A. R. le duc de Connaught. Ils sont sous le commandement des capitaines Young et Gilman et du lieutenant Bowie.

Le fonds de pension

La question du fond de retraite occupe toujours les fonctionnaires municipaux qui ont, à une certaine époque, annoncé leur intention de demander à la législature d'introduire un amendement à ce sujet dans la charte de la Ville.

L'échevin O'Connell annonce qu'il convoquera une séance de la commission chargée de cette question et qu'il présentera une motion favorisant la requête que les fonctionnaires présenteront à la législature.

M. J. Pelletier, contrôleur des finances municipales, présentera son rapport sur l'établissement du fonds de pension

La guerre Turco-Italienne

(Spécial au "Devoir")
Constantinople, 12. — Une troupe mobilisée par le parti des Jeunes Turcs à Salonique, est prête à marcher sur Constantinople si le gouvernement continue les négociations de paix avec l'Italie.

Les membres du comité "Union et Progrès" travaillent de toutes leurs forces, à entretenir la fièvre de la guerre, parmi la population.

Ils ne jettent pas d'une bien grande influence, dans la Capitale, mais à la campagne leurs doctrines enflammées ont beaucoup d'adhérents. On craint fort que la nouvelle d'un armistice ne soit le signal de l'insurrection.

On rapporte de Tripoli que les habitants souffrent beaucoup de la disette d'eau.

Une pénurie de professeurs

LES PROTESTANTS SONT ALARMÉS, CAR LE NOMBRE DE PROFESSEURS HOMMES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DIMINUE CHAQUE ANNÉE.

Si cela continue, on ne verra plus bientôt de professeurs hommes dans les écoles primaires protestantes de la province de Québec.

Cet état alarmant est démontré dans un rapport du Collège Macdonald. On y apprend que sur 150 personnes qui suivent la classe d'école modèle pour les professeurs, trois hommes seulement sont inscrits. Et la situation est pire d'année en année.

A Montréal, seule l'école Mont-Royal possède un professeur homme, et les écoles comme Aberdeen et Berthelot en sont dépourvues.

La pénurie de professeurs-hommes pour des garçons âgés de 10 ans et plus est prise en sérieuse considération par certaines autorités scolaires. Un principal disait hier soir : "Quoique le travail accompli par les professeurs-hommes soit, certes, très appréciable, il est regrettable que des garçons âgés de 10 ans et plus ne soient pas dirigés par des hommes. On sait que rendus à un certain âge, les enfants ont besoin d'une autorité plus ferme."